



**LA POLICE A DÉJOUÉ PLUSIEURS PLANS  
DES TRAFIQUANTS DES PSYCHOTROPES  
PLUS DE 500 000  
COMPRIMÉS «MADAME  
COURAGE» SAISIS**

Lire en page 24

Crash du vol AH 5017

# LES VICTIMES IDENTIFIÉES



L'identification des restes des victimes du crash de l'avion de la compagnie espagnole Swift Air assurant la liaison Ouagadougou- Alger a été achevée, a annoncé le ministère français des Affaires étrangères dans un communiqué publié sur son site. «L'identification des restes mortels des victimes de la catastrophe aérienne du vol Air Algérie AH 5017 survenue le 24 juillet 2014 au Mali s'est achevée le 20 novembre», soit quatre mois après le crash qui a coûté la vie à 116 passagers et membres d'équipage, dont six ressortissants algériens et 50 Français.

Lire en page 3



**A L'APPEL DU SNPSP**  
Les médecins du secteur public  
en grève à partir d'aujourd'hui  
Lire en page 4



**L'AVEU DE BENYOUNÈS À UNE REVUE  
DU PARLEMENT EUROPÉEN**  
L'accord d'association Algérie-  
UE n'a pas eu l'effet escompté  
Lire en page 3



**LA MAP CENSURE UN PARAGRAPHE  
FAVORABLE AU FRONT POLISARIO**  
Joseph Biden rejette le plan  
d'autonomie  
Lire en page 2

L'AGENCE DE PRESSE OFFICIELLE MAROCAINE MAP CENSURE UN PARAGRAPHE FAVORABLE AU FRONT POLISARIO

## Joseph Biden rejette le plan d'autonomie

**Lors de sa visite au Maroc jeudi dernier, le vice-président américain Joseph Biden, qui a été reçu par le roi Mohamed VI, n'a pas failli à sa réputation ou à la position de son pays concernant le dossier du Sahara occidental.**

Il est resté inflexible face aux arguments avancés par le roi sur le plan d'autonomie. Alors qu'il était attendu de pied ferme pour exprimer une position favorable au Maroc, il a en effet surpris tout son monde, y compris les autorités marocaines, qui ont subi un véritable camouflet au point que l'agence officielle de presse MAP a passé sous silence le paragraphe du communiqué du cabinet royal ayant trait à la question du Sahara occidental. Pourtant, le communiqué publié à l'issue de cette rencontre a porté sur les derniers développements de la question du Sahara occidental. Selon le communiqué du département d'Etat, les Etats-Unis continuent d'apporter leur soutien à l'envoyé spécial de l'ONU Christopher Ross et se détournent de plus en plus du plan d'autonomie proposé par le roi du Maroc : «Nous [les Etats-Unis, ndr] continuons à soutenir les négociations menées par les Nations unies, y compris le travail de l'envoyé du secrétaire général des Nations unies l'ambassadeur Christopher Ross, et poussons les parties à trou-

ver une solution», est-il indiqué. Un soutien à Christopher Ross bien loin de la position des autorités marocaines, qui ont dénoncé à plusieurs reprises la partialité de l'envoyé spécial. Une divergence que la MAP a choisi d'omettre, elle qui s'est spécialisée dans la désinformation et l'insulte envers l'Algérie. Le mois de septembre dernier, le Maroc avait posé une condition pour l'envoyé spécial de l'ONU pour recevoir le OK d'une visite à Rabat. En effet, la tournée attendue de Christopher Ross dans la région, prévue au mois de septembre dernier, a été reportée au motif qu'il n'a pas répondu à leur doléance. Le Maroc exige, au préalable, de l'envoyé personnel de Ban Ki-moon des

réponses écrites au questionnaire que le ministère des Affaires étrangères marocain lui avait remis le 18 juin à New York. Une revendication encore réitérée, aujourd'hui. D'où le blocage de la réunion du Conseil de sécurité, prévue en octobre derniers censée être dédiée à l'évaluation de la situation sur la base d'une nouvelle tournée de Christopher Ross. Le chef de la diplomatie marocaine affirme attendre toujours du médiateur américain des éclaircissements sur les limites de sa mission. Mais l'envoyé spécial n'est pas tombé dans ce piège tendu comme d'habitude par le Maroc. Ce refus de recevoir Christopher Ross n'est que la conséquence du rejet marocain de ses positions favo-

rables à un élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental. Des positions que le secrétaire général de l'ONU a fait siennes dans son dernier rapport rendu public, mi-avril, et présenté au Conseil de sécurité. Émissaire de Ban Ki-moon depuis 2009, Ross est aujourd'hui accusé par la partie marocaine de «partialité». Il a été conforté à l'été 2012 par le secrétaire général de l'ONU, Rabat a refusé de fixer une date pour une visite de Christopher Ross au Maroc en vue de la reprise des négociations sur la solution finale, objet de sa médiation avec le Front Polisario, tant que sa mission n'était pas clairement définie.

**Hocine Adryen**

IL A PROVOQUÉ UN CARAMBOLAGE QUELQUES MINUTES AVANT LE PASSAGE D'ERDOGAN À ZÉRALDA

## Ouverture d'une enquête sur un magistrat pour conduite en état d'ivresse

**LE PROCUREUR** de la République du tribunal de Chéraga a ordonné l'ouverture d'une enquête sur un accident causé par le substitut du procureur du tribunal de Tipasa, comme rapporté dans notre édition d'hier. Le conducteur, en état d'ivresse, a causé un accident grave sur l'autoroute reliant Zéralda à Chéraga à l'ouest d'Alger, selon la même source. Le mis en cause a, par la suite, essayé d'utiliser sa fonction pour échapper à sa responsabilité judiciaire. Il a refusé de subir le test d'alcoolémie et de remettre ses papiers d'identité aux gendarmes sous prétexte qu'il

travaille dans le corps de la justice. Il a même essayé de dissuader la famille, qui voulait porter plainte, en faisant intervenir ses connaissances. Ce magistrat de Tipasa, a provoqué un carambolage sur la route de Zéralda. Cela s'est produit au moment où le cortège du Président turc Recep Tayyip Erdogan s'appropriait à emprunter cette route. L'accident a fait plusieurs blessés dont certains sont dans un état sérieux. Les victimes ont toutes été soignées à l'hôpital de Zéralda, où des certificats d'arrêt de travail de 10 à 30 jours leur ont été délivrés.

**R. N.**

PUB

En décembre, il fera beau sur le plus grand des réseaux 3G+

35

wilayas couvertes avec les meilleures offres 3G+

3G+  
www.3g.dz

موبيليس  
mobilis



CRASH DU VOL AH 5017

# Les victimes identifiées



**L'identification des restes des victimes du crash de l'avion de la compagnie espagnole Swift Air assurant la liaison Ouagadougou-Alger a été achevée, a annoncé le ministère français des Affaires étrangères dans un communiqué publié sur son site.**

«**L'**identification des restes mortels des victimes de la catastrophe aérienne du vol Air Algérie AH 5017 survenue le 24 juillet 2014 au Mali s'est achevée le 20 novembre» soit quatre mois après le crash qui a coûté la vie à 116 passagers et membres d'équipage dont six ressortissants algériens et 50 Français.

Le vol AH 5017 s'est écrasé 50 minutes après son décollage. L'opération s'est terminée (avec

la réunion du comité technique composé des experts français et algériens ayant participé aux analyses des données ante et post-mortem des victimes au sein du laboratoire de génétique de l'Institut de recherches criminelles de la Gendarmerie nationale (IRCGN)», a précisé la même source qui a ajouté que «cette identification permettra de restituer aux familles les restes mortels de leurs proches disparus dans la catastrophe et de mettre un terme à une attente douloureuse». Le ministère n'a pas précisé la date de la restitution des restes des victimes à leurs familles. Selon le communiqué, la procédure d'identification «a eu recours aux technologies les plus modernes et a été conduite grâce à la coopération de l'ensemble des 16 pays concernés par la catastrophe, en premier lieu le Mali et l'Algérie, ainsi qu'au concours d'Interpol pour le recueil des données ante-mortem».

A la suite du crash le 24 juillet dernier au nord du Mali de l'appareil de Swift Air affrété par Air Algérie, plus de 1 200 restes humains ont été collectés, selon les enquêteurs. Des enquêteurs algériens, français, maliens et espagnols ont passé une semaine à ratisser le site, proche de la ville de Gossi, à environ 150 km de Gao. En une semaine, toute la zone du crash a été passée au peigne fin. L'identification de l'ensemble des victimes de l'avion d'Air Algérie «peut prendre des semaines, des mois et peut-être des années», avait affirmé le directeur de la police judiciaire algérienne. Les enquêteurs avaient conclu que l'avion affrété par Air Algérie auprès de la compagnie espagnole Swift Air, était en bon état. «L'avion avait un certificat de navigabilité en état de validité», avait fait savoir Bernard Boudeille un responsable du Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) pour la sécurité de l'aviation civile.

Dans un rapport rendu public, les enquêteurs ont exclu que l'avion se soit désintégré en vol. «La trajectoire du McDonnell Douglas 83, «conduit à penser que l'avion ne s'est pas désintégré en plusieurs morceaux en vol», et qu'il a été pulvérisé à son impact au sol après avoir perdu de la vitesse et viré à gauche pour une raison encore indéterminée», selon la BEA.

Aucun segment tangible de l'appareil n'a été toutefois trouvé sur le lieu du crash que ce soit les réacteurs, les morceaux de fuselage, les trains d'atterrissage, les bagages, les sièges ainsi que les corps des passagers. Aucun morceau de l'appareil de 32 mètres et de plus de 15 tonnes d'acier et d'aluminium n'a été retrouvé. Pour les enquêteurs français, l'avion s'est désintégré en fragments indifférenciables rappelant l'étrange pulvérisation du Boeing 777 qui a ciblé le Pentagone le 11 septembre 2001.

K. M.

L'AVEU D'AMARA BENYOUNES A UNE REVUE DU PARLEMENT EUROPEEN

## L'accord d'association Algérie-UE n'a pas eu l'effet escompté

**L'ACCORD** d'association Algérie-UE n'a pas eu l'effet escompté de promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et d'attirer les investissements étrangers, a affirmé le ministre du Commerce, Amara Benyounes, dans un entretien accordé à une revue du Parlement européen. Près de dix années après son entrée en vigueur, l'accord d'association Algérie-UE «n'a pas eu l'effet escompté, celui de promouvoir les exportations hors hydrocarbures et d'attirer les investissements directs étrangers (IDE), qui constituent pour l'Algérie deux objectifs motivant la conclusion de tout accord de libre-échange», a relevé le ministre dans cette interview parue dans le dernier numéro de «The Parliament Magazine».

Pour M. Benyounes, trois faits majeurs ont marqué les échanges commerciaux algériens avec l'UE depuis la mise en œuvre de l'accord en 2005. Il s'agit, selon lui, d'un «déséquilibre structurel» de la balance commerciale hors-hydrocarbures en faveur de l'UE avec un attrait «timide» des IDE européens, notamment ceux orientés vers l'exportation dans les branches indus-

trielles et filières agroalimentaires. Il a, ainsi, constaté que l'UE consolidait, depuis l'entrée en vigueur de cet accord, sa part du marché dans les importations algériennes, soit 52% en moyenne annuelle, et ce, malgré la concurrence ardue des produits du reste du monde.

Pour le ministre, une «analyse approfondie» est nécessaire pour dégager une «démarche cohérente et de rigueur» afin de faire évoluer cet accord vers un accord dynamique reflétant les objectifs de la politique économique algérienne. En 2013, l'Algérie a importé auprès de l'UE pour 28,5 milliards de dollars et exporté pour 42,7 milliards de dollars. Concernant les exportations hors-hydrocarbures, le montant est passé de 552 millions de dollars en 2005 à 1,5 milliard de dollars en 2013, et sont constituées essentiellement des produits dérivés des mines et de l'énergie. M. Benyounes a considéré que les multiples facteurs à l'origine de ce bilan étaient «endogènes et exogènes».

Tout en admettant que les facteurs internes sont liés à l'offre, il a, cependant, souligné

que des facteurs externes «découragent» et, parfois, «freinent» les exportations algériennes.

Ces facteurs se résument notamment dans les conditions techniques et réglementaires «de plus en plus exigeantes et difficilement maîtrisables» par les opérateurs économiques algériens pour accéder au marché européen, ainsi que dans l'absence de connexion entre les PME algériennes et européennes pour favoriser les exportations. Il s'agit aussi du manque d'investissements européens tournés vers l'exportation à destination du marché européen ou de proximité et, également, de l'érosion des préférences accordées par l'UE à l'Algérie dans le cadre des accords de libre-échange conclus par l'UE. Le ministre a jugé que compte tenu de tous ces éléments et de la dynamique que connaît l'économie algérienne depuis une décennie, l'accord d'association, signé en décembre 2001, ne reflète plus les données économiques internes et le contexte économique régional et mondial.

S. N.



### EN QUÊTE DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

**Les opérateurs mexicains prospectent le marché algérien**

**ONZIÈME** puissance économique mondiale et première en Amérique latine, le Mexique pourrait contribuer à l'installation d'une solide base industrielle en Algérie à travers des projets de partenariats.

Selon l'ambassadeur de Mexique en Algérie, Juan José González Mijares, les entreprises mexicaines sont prêtes à investir en Algérie de sorte à contribuer à la diversification de l'économie algérienne et au développement de son tissu industriel. «Il y a un intérêt de la part de nos entreprises mexicaines pour le marché algérien et notre rôle c'est de les aider en leur faisant découvrir les potentialités de ce marché porteur et les opportunités d'affaires qu'il présente pour les opérateurs étrangers», a-t-il affirmé hier à Alger lors du forum d'Affaires algéro-mexicain organisé par la Chambre de commerce et d'industrie (CACI).

Le diplomate mexicain a précisé que la plupart de ces entreprises sont des multinationales qui souhaiteraient être présentes sur le marché de l'Algérie du nord. Interrogé sur les secteurs clés susceptibles d'intéresser la partie algérienne, M. Mijares a assuré que les entreprises de son pays sont réputées pour leur performance dans le domaine de la fabrication des pièces détachées automobile, le bâtiment, l'industrie pharmaceutiques, la biotechnologie, l'agriculture, l'élevage des bovins et la pêche.

Concernant le partenariat dans le secteur énergétique, le diplomate mexicain a affirmé que son pays, qui est le 9e plus grand producteur de pétrole au monde, est réputé pour ses compétences dans les installations des équipements pétroliers et gaziers et pourraient donc apporter son expérience à l'Algérie dans ce domaine.

L'ambassadeur a toutefois admis que les relations économiques bilatérales sont très en deçà des potentialités existantes des deux pays et du niveau de leurs relations diplomatiques et amicales qu'il qualifie d'excellentes. Il a admis que les entreprises mexicaines sont quasiment absentes en Algérie, mise à part l'entreprise des matériaux de construction Simex et deux autres petites entreprises pharmaceutiques qui travaillent avec l'Institut Pasteur. Abondant dans le même sens, le président directeur général de la CACI, Mohamed Laïd Benamor, a affirmé que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays n'a pas excédé un milliard de dollars durant la période cumulée entre le 1er janvier 2013 et la mi novembre 2014. «L'Algérie exporte vers le Mexique essentiellement du gaz propane, alors que les achats de ce pays sont constitués de blé, de légumes secs et d'équipements médicaux», a-t-il détaillé.

«Nous souhaitons que cette rencontre soit un jalon supplémentaire pour donner un nouvel élan aux relations algéro-mexicaines basées sur un partenariat solide», a-t-il déclaré.

Z. M.



## MÉDÉA

La sécurité juridique au centre des débats

**LA SÉCURITÉ** juridique a été le thème débattu par les participants au 7e colloque national en Algérie, organisé dernièrement par la faculté de droit de l'université Yahia, Farès de Médéa. Le doyen de la faculté a justifié le choix du thème du colloque par son importance en matière de protection du citoyen et des institutions, et par rapport au contexte mondial et aux défis que celui-ci impose à nos sociétés. Les nombreux intervenants ont tenté des approches diverses sur la question de la sécurité juridique, car c'est de celle-ci que dépend la protection des citoyens contre les effets secondaires négatifs du droit et conditionne aussi le développement économique. Car, est-il noté, la sécurité juridique est le moyen d'éviter les incohérences ou la complexité des lois et règlements et des changements fréquents des textes juridiques et la rétroactivité des lois qui peuvent porter atteinte aux situations contractuelles.

Selon le docteur Aliane Bouziane, de l'université de Tiaret, il y a crise de sécurité juridique en Algérie, dont les manifestations sont la prolifération des textes qui engendrent des contradictions par leur manque de clarté, la promulgation de textes et des lois qui ne sont pas suivis de textes d'application ou qui sont fréquemment changés.

Le même intervenant proposera quelques solutions pour mettre un terme à la situation d'insécurité juridique en suggérant le changement du Conseil constitutionnel en cour constitutionnelle, afin de permettre au citoyen de pouvoir ester en justice la partie source de la loi ou du décret promulgué, notamment lorsqu'il s'agit d'une atteinte au droit et aux libertés publiques comme cela a été fait en France(2008), au Maroc (2011) et en Tunisie(2014).

«La commission chargée d'élaborer la nouvelle mouture de la Constitution doit tenir compte des changements qui ont eu lieu dans les autres pays en la matière, pour que le citoyen puisse se sentir en sécurité et croire en une justice équitable qui lui garantit ses droits».

Branche du droit public, le droit constitutionnel rassemble les règles relatives à la forme de l'Etat, à la constitution du gouvernement et des pouvoirs publics et à la participation du citoyen à l'exercice de ces pouvoirs. Dans cette perspective, dira le même intervenant, il faudrait que la rédaction des dispositions de la Constitution normalise les actes des droits de l'homme et des libertés publiques.

Rôle du Parlement dans la promulgation des lois, conditions permettant au Président de légiférer par ordonnance ou par décret sont, entre autres, les points soulevés par les conférenciers qui n'ont pas manqué de mettre en exergue le manque de sécurité juridique dans les pays arabes, qui a favorisé les crises et autres révolutions qui ont eu lieu au cours de ces dernières années.

N. B.

## A L'APPEL DU SNPSP

# Les médecins du secteur public en grève à partir d'aujourd'hui

**Les blouses blanches comptent réoccuper le terrain de la contestation. Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a décidé de mettre à exécution sa menace de grève d'une journée renouvelable, chaque mois, à partir d'aujourd'hui.**



**L**e non-respect des engagements pris par la tutelle a poussé les médecins du secteur public à renouer avec la protestation. Le SNPSP, qui prévoit une série de grèves, a déposé un préavis auprès du ministère de la Santé, et les praticiens entameront leur mouvement de protestation à partir d'aujourd'hui.

C'est lors du conseil national du SNPSP que la décision d'aller vers le débrayage a été prise. Un mouvement qui va

être appuyé par d'autres actions. Il s'agit de deux autres journées de débrayage les 1 et 2 décembre et d'une grève les 8, 9 et 10 décembre.

Il est également prévu l'organisation d'un rassemblement le dernier jour du débrayage devant le siège du ministère de la Santé. Le Syndicat des praticiens de la santé publique explique cette décision par «la non-satisfaction des revendications socioprofessionnelles» des médecins exerçant dans le secteur public. L'idée de mener

une action commune avec d'autres syndicats n'est pas à écarter.

C'est ce qui a été révélé par Lyès Merabet, président du SNPSP, lors d'une conférence de presse tenue le 5 novembre au siège du syndicat à Alger. Il a ajouté que le SNPSP est en contact avec les syndicats de la Coordination nationale des syndicats autonomes de la santé publique pour mener une action commune. Il a affirmé que le Syndicat national des psychologues devra réunir son

conseil national avec la forte probabilité de retourner à la protestation. Il en est de même, dit-il, pour le Syndicat des praticiens spécialistes de la santé publique.

Le SNPSP continue de revendiquer l'amendement du statut particulier des praticiens conformément à un accord datant de 2011, l'accès au grade de principal avec effet rétroactif et la mise en œuvre des dérogations permettant d'accéder au grade de médecin-chef, comme stipulé dans un accord préalable entre le syndicat autonome et le ministère de la Santé.

Le SNPSP réclame également l'alignement des diplômés en doctorat en médecine dentaire et ceux de pharmacie, ainsi que l'octroi de la prime de contagion au profit des praticiens mis à disposition de l'enseignement supérieur. Des revendications, affirme le Dr Merabet, président du SNPSP, qui sont en suspens depuis de longues années.

Lynda Louifi

## EDUCATION NATIONALE

## Recrutement de nouveaux enseignants en mars prochain

**LES NOUVEAUX** établissements scolaires récemment inaugurés par les autorités connaissent un déficit en présence l'encadrement. Face à ce problème, le ministère de l'Education nationale a décidé d'organiser un concours pour recruter de nouveaux enseignants. «Il est impossible actuellement qu'il y ait des écoles sans enseignants», a fait savoir Mme Benghebrat, en précisant que ce concours, qui se tiendra au mois de mars 2015, est destiné à «pourvoir les postes dans les nouveaux établissements scolaires ou les postes issus des départs anticipés». Elle a ajouté que près de 4 000 adjoints de l'éducation vont renforcer le secteur en décembre prochain.

Concernant les postes vacants, la ministre a précisé que cette situation est due au départ

de certains enseignants à la retraite proportionnelle. «La majorité des départs dans le secteur sont dus à la retraite anticipée ; il faut savoir que 67% du corps enseignant a moins de 45 ans», explique-t-elle, soulignant que «les enseignants qui souhaiteraient partir à la retraite anticipée ne devraient pas attendre la rentrée scolaire pour formuler leur demande. Ils devraient s'y prendre plus tôt».

Par ailleurs, en réponse à une question sur l'éventualité de recrutement de vacataires, la ministre a fait savoir que le prochain concours est ouvert aussi à cette catégorie, d'enseignants. «Tous les enseignants sont couverts aujourd'hui, même par des contractuels. S'il existe des écoles sans enseignants, cela veut dire que les direc-

tions de l'éducation n'ont pas joué leur rôle», rappelant que son département s'est retrouvé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2014/2015, avec un grand nombre de contractuels en raison, a-t-elle dit, des départs anticipés de certain professeurs. D'autre part, évoquant la grève des enseignants qu'elle qualifie d'illégale, elle affirme que le taux de participation, «n'a pas dépassé 26 % du nombre total». Mme Benghebrat a exprimé son «étonnement» de voir une catégorie (du personnel) décider d'une grève illégitime «sans que cela n'émeuve personne». Toutefois, elle dit privilégier la voie du dialogue et le recours à l'arbitrage sans pour autant recourir aux procédures judiciaires.

Z. B.

## LES SIEGES DES APC D'ADEKAR ET D'EL-KSEUR FERMES

## Le manque de gaz naturel et d'eau potable mis en avant

**LES SIÈGES** des APC d'Adekarak et d'El-Kseur ont été fermés hier par des habitants en colère qui réclament l'amélioration de leurs conditions de vie. Les villageois d'Ath Yahia et d'Adekarak revendiquent «le raccordement de leurs foyers au gaz naturel, l'amélioration de l'alimentation en eau potable, le renforcement du réseau de d'électricité pour mettre fin aux coupures récurrentes du courant électrique et les chutes de tension, la réalisa-

tion d'un réseau d'assainissement, des infrastructures sportives, le raccordement au réseau Internet, un foyer pour les jeunes et des locaux pour les associations du village».

Des projets ont été lancés comme la réalisation d'un nouveau postes électrique, le réseau d'assainissement, l'ouverture des pistes agricoles etc. La réalisation de logements sociaux, mais ils ont buté sur des oppositions citoyennes. S'agissant du gaz naturel, ce

genre de projet relève, dit-il des autorités du secteur, alors que le foyer pour les jeunes a été acquis. A noter que le siège de la commune a été rouvert à l'issue d'une réunion qui a regroupé une délégation des mécontents avec le P/APC. A El-Kseur, une foule de citoyens a investi le siège de l'APC. Les mécontents ont exigé le lancement «immédiat» des projets de construction de logements sociaux et d'autres programmes échus à la commune

dont certains ont été inscrits depuis 2012. Ils ont dénoncé le retard accusé dans le lancement de ces projets et surtout les engagements pris par les autorités lors des rencontres tenues avec les protestataires.

A noter que l'alimentation en eau potable a été rétablie hier matin dans la Soummam et le soir à Béjaïa après la fermeture pour les habitants de la station de traitement des eaux du barrage Tichi-Haf.

N. Bensalem

## SELON UN RAPPORT ÉTABLI PAR L'AGENCE DE CONSEIL WEALTH-X

L'Algérie compte 35 multimillionnaires pesant 5 milliards de dollars

L'AFRIQUE abrite 3 005 individus très fortunés dont 35 ont été recensés en Algérie, selon le rapport 2014 de la banque suisse UBS et de l'agence de conseil Wealth-X, sur les richesses à travers le monde. L'étude, publiée le 21 novembre dernier, classe l'Algérie au 11e rang au niveau africain avec 35 personnes très fortunées possédant au moins l'équivalent de 30 millions de dollars. Dans les éditions 2012 et 2013, l'Algérie figurait au 10e rang avec 35 ultra-riches pesant au total près de 5 milliards de dollars. Ainsi, l'Algérie vient derrière l'Afrique du Sud avec 835 individus très fortunés, le Nigeria (645), l'Égypte (595), le Kenya (170), la Tanzanie (120), l'Angola (115), la Tunisie (65), la Libye (65), l'Éthiopie (60) et le Maroc (35).

## IL EST LE PATRON DU TRANSPORT ESTUDIANTIN

Tahkout investit le taximètre

LE PATRON du transport étudiantin, Mahieddine Tahkout, a lancé récemment une société de taxis. Doté d'un parc de 204 véhicules, les taxis peints en vert et jaune ont commencé à sillonner les artères de la capitale. Le patron des transports Tahkout compte injecter plus de taxis dans les mois à venir. Le parcours de cet homme commence au début des années 1990 comme marchand de fruits et légumes au marché de Réghaïa. Vingt ans plus tard, il devient actionnaire dans la compagnie aérienne française Air Méditerranée. Il a assuré son ascension grâce au transport universitaire dont il a obtenu le marché pendant que l'ETUSA s'effondrait. Son entrée dans la compagnie charter moyen courrier intervient alors que celle-ci a obtenu des dessertes sur l'Algérie (Alger, Oran et Jijel).

## IL EST SOUS PRESSION DEPUIS QUELQUES MOIS

Fekir dit non à l'Algérie

ENTRE LA SÉLECTION d'Algérie et l'équipe de France, Nabil Fekir a choisi. Le père de la révélation lyonnaise de cette première partie de saison a annoncé que Fekir n'irait pas à la CAN avec les Verts, afin de se consacrer à l'OL. A chaque fois qu'un jeune talentueux émerge, il subit d'énormes pressions de toutes parts (fédérations de ses deux pays, famille, médias...) pour effectuer un choix qui influencera le reste de sa carrière. C'est le dilemme que doit affronter Nabil Fekir en ce moment. Le père de Nabil Fekir a éclairé sur la position actuelle de son fils. Il veut se concentrer uniquement à l'OL. C'est le club de son cœur et la seule chose qui l'intéresse, c'est d'accomplir une saison pleine avec l'OL. Autrement dit, il ne rejoindra pas la sélection algérienne pour disputer la CAN 2015.

## LE DERNIER FILM DE LAKHDAR HAMINA EN LICE POUR LES OSCARS 2016

LE DERNIER film du grand cinéaste Mohamed-Lakhdar Hamina, le «Crépuscule des ombres», a été nommé pour les prochains Oscars 2016. Le nouveau film romancé du réalisateur algérien de renom a été projeté dernièrement à Alger. Le réalisateur, qui a permis à l'Algérie de se distinguer après avoir remporté la Palme d'Or au Festival de Cannes en 1975, avec son film «Chronique des années de braise», vise actuellement plus haut puisque sa toute dernière production entre en lice pour les prochaines nominations pour les récompenses cinématographiques américaines décernées chaque année depuis 1929 à Los Angeles et destinées à saluer l'excellence des productions mondiales du cinéma.



GRANDE DISTRIBUTION

## Carrefour de retour en Algérie

LE PREMIER hypermarché algérien Carrefour ouvrira ses portes en mars prochain dans le quartier des Bananiers, à l'est d'Alger. Il sera situé entre deux grands centres commerciaux déjà ouverts, Ardis et Bab Ezzouar. Le montant de l'investissement est évalué à 10 millions d'euros. D'autres super et hypermarchés Carrefour sont actuellement en cours de construction. Au milieu des années 2000, Carrefour s'était implanté en Algérie dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Arcofina, propriété de l'homme d'affaires Abdelwahab Rahim. Une aventure qui a pris fin en 2009. Arcofina a ouvert son propre hypermarché sous la marque Ardis. En Algérie, Carrefour aura également pour concurrent Cevital qui opère dans la grande distribution via sa filiale Numidis.

POUR SÉCURISER SES FRONTIÈRES NOTAMMENT AVEC LA LIBYE

## L'ANP emploie des méharistes pour traquer les terroristes

POUR sécuriser sa frontière avec le voisin libyen, l'armée algérienne a recours au savoir-faire des méharistes, une unité montée sur des dromadaires dont les membres sont de fins connaisseurs du désert. Ils font partie de la compagnie de reconnaissance et de guerre électronique de l'ANP dont dépend l'unité de méharistes. Celle-ci est composée principalement de jeunes du village, tous de parfaits chameliers et pisteurs avérés, dont l'armée a besoin pour franchir ces

immenses dunes et ces terrains rocheux non carrossables, souvent utilisés aussi bien par les terroristes que par les contrebandiers et les trafiquants de drogue. Ils savent reconnaître les pas des femmes, des jeunes, des moins jeunes, faire la différence entre les chaussures qu'ils portent et connaître l'heure à laquelle ils sont passés. Ils font des rondes régulières pour collecter des informations sur tout mouvement suspect sur la bande frontalière.

GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-QATARIE

## Signature de 13 conventions et mémorandums d'entente

LA SE SESSION de la Grande commission mixte algéro-qatarie à Doha ont été couronnées par la signature de 13 documents (convention, mémorandums d'entente et programmes exécutifs) concernant plusieurs secteurs dont la Communication, le Tourisme, les Sports, la Jeunesse, l'Éducation, l'Enseignement supérieur et la Pêche. La cérémonie de signature a été coprésidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le Premier ministre, ministre de l'Intérieur qatari, Cheikh Abdallah Ben Nasser Ben Khalifa Al-Thani. A cette occasion, une convention de coopération et d'échange d'informations a été signée entre l'agence Algérie presse service «APS» et son homologue qatarie «Qana». Les deux parties ont également signé «un programme exécutif dans le domaine du tourisme, le premier du genre entre les deux pays, ainsi que les deuxièmes programmes exécutifs des accords de coopération dans les domaines de la Jeunesse et des Sports». Au volet Éducation, les deux pays ont signé «le quatrième programme exécutif de coopération dans le domaine de l'Éducation et des sciences» et «le premier programme de coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur». «Le troisième programme exécutif de l'accord médiatique» a également été signé à cette occasion. Concernant les ressources halieutiques, les deux parties ont signé «le premier programme exécutif de coopération dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture du mémorandum d'entente sur les ressources halieutiques».

5

PAGE ANIMÉE PAR HOCINE ADRYEN

## DIXIT...

**Amar Saâdani**, SG du FLN : «Ils appellent à une élection présidentielle anticipée pour qu'ils placent qui ? Sofiane Djilali ?»

**Noureddine Bouterfa**, PDG de Sonelgaz : «L'intégration des réseaux est le moyen le plus efficace, le plus rapide et le plus rentable pour construire un véritable pont énergétique entre les deux rives de la Méditerranée.»

**Louisa Hanoune**, SG du PT : «Il n'y a pas de vacance de pouvoir dans notre pays et la question de la légitimité du chef de l'État a été tranchée par le peuple qui l'a élu lors d'un scrutin propre.»

**Amara Benyounès**, ministre du Commerce : «L'accord d'association Algérie-UE n'a pas eu l'effet escompté de promouvoir les exportations hors hydrocarbures et d'attirer les investissements étrangers.»

## «COUP DE GUEULE»

**Abderrahmane Belayat**, ancien coordonnateur du bureau politique du FLN : «Il (Saâdani) nous accuse d'obéir à des mains invisibles qui veulent atteindre le FLN. Nous n'avons pas obtenu des cartes de résidence VIP en France. Une carte de résidence VIP a un prix. Elle n'est pas fournie gratuitement. Les Français demandent toujours une contrepartie. Le statut de résident VIP de Saâdani en France fragilise sa situation en tant que secrétaire général du FLN.»

## SONDAGE EFFECTUÉ PAR HAPPY PLANET INDEX

Les Algériens sont le peuple le plus heureux



SELON un sondage international effectué par l'indice du bonheur mondial Happy Planet Index (HPI), les Algériens sont le plus heureux peuple dans le monde arabe. Le sondage classe l'Algérie à la tête des pays arabes qui assurent à leurs citoyens un niveau de vie agréable. Un récent classement publié, jeudi dernier, par le Daily Mail, met l'Algérie à la tête des pays arabes dans lesquels les citoyens profitent d'une longue vie et vivent dans des conditions agréables. Le classement, effectué par l'indicateur de bonheur mondial, classe notre pays en première position sur le plan arabe. Une nouvelle carte géographique incluant 150 pays du monde révèle exactement les pays dans lesquels il fait bon vivre en 2014. Selon le classement baptisé «planète heureuse», l'Algérie est le premier pays arabe qui offre une vie longue et heureuse pour ses citoyens.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'EL-OUED**  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**  
**N° D'IDENTIFICATION FISCAL 39010106020**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
**CONSULTATION N° 56/2014**

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des équipements publics de la wilaya d'El-Oued annonce l'attribution provisoire pour : **la réalisation d'une : 02 groupe scolaire à : \* Groupe scolaire type B, Cité Entissar Reguiba \* Groupe scolaire type C, cité Messaba et Lachache El-Oued. Objet consultation n° 56/2014.**

Projet	Entreprise retenue	N° d'identification fiscal	Montant de l'offre	Délai	Note technique	Critère de choix
Groupe scolaire type B, cité Entissar Reguiba	ZAUCHE ALI	198039010105638	30.785.089.41 DA	11 MOIS	56.68	Qualifiés techniquement
Groupe scolaire type C, cité Messaba et Lachache El-Oued	<b>Infructueux</b>					

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de **dix jours** à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de la wilaya d'El-Oued conformément à l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété.

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, les soumissionnaires non retenus et ceux d'entre eux qui sont intéressés seront invités à se rapprocher de la Direction des équipements publics au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

*Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 157 955*

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE BOUMERDES - DAIRA DE BOUMERDES - COMMUNE DE BOUMERDES**  
**N° 687/SG/2014**

## AVIS DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BOUMERDES LANCE UN AVIS DE RECRUTEMENT POUR TROIS (03) POSTES SUIVANT LE PLANNING CI -DESSOUS :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE RECRUTEMENT	SPECIALITES DEMANDEES	NBRE DE POSTE	AUTRE CONDITION
Ingenieur d'Etat de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	- Voies et réseaux divers -option exécution et suivi des travaux - Gestion et technique urbaine - Option technique urbaine - Option infrastructure urbaine - Travaux publics, option construction civile et industrielle, option structure, technique de la construction, option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain, option aménagement urbain, équipement technique et installation de bâtiments, topographie, hydrotique, électricité générale, électrotechnique, mécanique générale, aménagement rural, aménagement environnement, transport urbain.	01	/

Les dossiers des candidats doivent contenir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours.
- Deux photos d'identité.
- Une attestation de travail, si le candidat possède une expérience professionnelle.
- Photocopie légalisée des titres et diplôme ou d'un titre reconnu équivalent.
- Attestation justifiant la position vis-à-vis du Service national.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3).
- 02 certificats médicaux généraux et pneumo-physio.

- Deux enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat.

- Copie de l'extrait des notes des dernières années d'études ou de la formation.

\* Les dossiers seront transmis dans un délai de **vingt (20) jours**, à partir de la date de la publication de cet avis dans les journaux à l'adresse suivante : le président de l'Assemblée populaire communale de Boumerdes service du personnel.

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscriptions sera rejeté d'office.

**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE**

*Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 158 282*

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE BOUMERDES - DAIRA DE BOUMERDES - COMMUNE DE BOUMERDES**  
**N° 674/SG/2014**

## AVIS DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BOUMERDES LANCE UN AVIS DE RECRUTEMENT POUR UN (01) POSTE SUIVANT LE PLANNING CI -DESSOUS :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE RECRUTEMENT	SPECIALITES DEMANDEES	NBR DE POSTE	AUTRE CONDITION
Technicien de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme de technicien ou d'un titre reconnu équivalent	- Suivi de réalisation en bâtiment - Voies et réseaux divers - Urbanisme - Contrôleur métreur - Topographie - Electronique automobile - Electrotechnique - Maintenance des engins de chantier et de manutention - Hydraulique électricité	01	/

Les dossiers des candidats doivent contenir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours.
- Deux photos d'identité.
- Une attestation de travail, si le candidat possède une expérience professionnelle.
- Photocopie légalisée des titres et diplôme ou d'un titre reconnu équivalent.
- Attestation justifiant la position vis-à-vis du Service national.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3).
- 02 certificats médicaux généraux et pneumo-physio.

- Deux enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat.

- Copie de l'extrait des notes des dernières années d'études ou de la formation.

\* Les dossiers seront transmis dans un délai de **vingt (20) jours**, à partir de la date de publication de cet avis dans les journaux à l'adresse suivante : le président de l'Assemblée populaire communale de Boumerdes, Service du personnel.

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscriptions sera rejeté d'office.

**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE**

*Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 158 280*

Peu d'engouement des agriculteurs à Aïn Témouchent

**LES AGRICULTEURS** d'Aïn Témouchent affichent peu d'engouement pour une assurance auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a fait savoir hier son directeur à Aïn Témouchent. Sur 14 000 dont 9 000 détenteurs de la carte agricole dans la wilaya, seulement 850 ont contracté une police d'assurances CRMA depuis le début de l'année en cours dans le cadre du crédit RFIG, a indiqué Benguetat Abdelkader en marge de journées portes ouvertes sur les assurances agricoles. «Néanmoins, ce chiffre est en augmentation puisqu'il est passé de 300 fellahs en 2012 à 800 en 2013 et 850 en 2014», a-t-il souligné, ajoutant que le même constat est fait chez les éleveurs de bovins où seulement neuf contrats ont été signés, et les viticulteurs (10 contrats). Pour la viticulture, sept fermes pilotes d'Aïn Témouchent, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès se sont assurées, en 2013, pour un montant de 2,8 millions de DA, en dépit des multiples avantages et facilités accordés par l'Etat à ce genre d'assurances, notamment une réduction de 40 pour cent pour ceux qui s'acquittent en cash de leur contrat et de 50 pc à terme pour les éleveurs. Par ailleurs, une assurance agricole dite «multirisques agricoles» couvre les produits agricoles, les bâtiments, le matériel et les travailleurs, a-t-il encore indiqué. Afin de mettre un terme à cette réticence, la CRMA organise ces journées portes ouvertes du 23 au 27 novembre, pour promouvoir les assurances agricoles qui sont ignorées par les fellahs, et sensibiliser autour de l'opportunité de contracter les polices d'assurances disponibles, a ajouté le même responsable tout en rappelant la mésaventure des maraichers de la daïra de Oulhaça en 2013 qui n'avaient pas assuré leur production, entièrement dévastée par les intempéries et les inondations. «Pourtant, il existe chez nous des assurances susceptibles de couvrir ce genre de désagrément, à l'instar des garanties grêle et incendie», a-t-il déclaré. Pour les éleveurs, une vétérinaire de la CRMA d'Aïn Témouchent assure conseils et suivi pour les cheptels, à travers des visites régulières des étables. Celle-ci a effectué plus de 100 visites dans le cadre de la sensibilisation. Par ailleurs, le travail de proximité de la CRMA a été renforcé avec l'ouverture de trois bureaux locaux à El Malah, El Amria et Aïn Kihal qui travaillent en étroite collaboration avec les services agricoles et les organisations professionnelles.

R. N.

## MÉDÉA

# Une station climatique et un site naturel en voie de réalisation

Les études relatives à la réalisation de projets d'aménagement d'une station climatique et d'un site naturel ont fait l'objet de la dernière réunion du dernier Conseil de wilaya qui s'est tenu, dernièrement, sous la présidence du secrétaire général, en l'absence du wali.



DR

Ces projets d'études qui constituent les principaux projets retenus au profit du secteur du Tourisme au titre de la tranche annuelle en cours, ont appelé des observations parmi l'assistance constituée des services techniques et des membres de la société civile. L'assistance a assisté à un exposé présenté par le bureau d'études ARCHICOM auquel ont été confiés les rejets d'étude d'aménagement d'une station climatique dans la commune des Deux Bassins, daïra de Tablat et l'étude de réhabilitation du site naturel de Tibhirine sur les hauteurs de la ville de Médéa.

S'exprimant à propos de l'opportunité de ces projets d'études retenus dans le cadre du programme d'aménagement touristique, le secrétaire général de la wilaya a souligné l'intérêt qu'ils revêtent et la nécessité qu'il y a lieu à valoriser les potentialités natu-

relles que recèle la wilaya. Le même responsable incite à faire en sorte de donner un élan au tourisme dans la région pour en faire une destination touristique pour toutes les catégories de population et notamment les populations à la recherche de repos et d'air pur. Inscrit au titre de la tranche annuelle 2014 et ayant fait l'objet d'appels d'offres dans son intégralité, le programme alloué au secteur répond au souci de promouvoir le tourisme dans la région qui compte de nombreux sites favorables au développement climatique existants qui sont des atouts conférés par la variété des écosystèmes et la richesse floristique et faunistique des zones considérées, dira le directeur du tourisme.

Les sites prévus dans ce cadre pour accueillir ces projets offriront aux citoyens à la recherche d'évasion, aux malades chroniques et respiratoires et aux amateurs

de la nature et des randonnées, la possibilité de trouver des espaces appropriés d'accueil et de repos.

Les études qui sont à la 2e phase de leur exécution pour l'ensemble des projets, sont divisés en 3 phases chacun et obéissant à 3 scénarios de réalisation, est-il observé. D'ailleurs, les débats qui ont suivi les présentations des esquisses et qui ont impliqué des représentants de la société civile, n'ont pas manqué de susciter des remarques et des réserves quant à la faisabilité de certains travaux des sites et la préservation des milieux naturels.

La finalisation des travaux de conception devront tenir compte des observations émises par les services concernés et les présents, a conclu le secrétaire général de la wilaya dans son intervention de clôture de la réunion.

De notre correspondant, Nabil B.

## POUR SENSIBILISER LES AGRICULTEURS

# Des journées «Portes ouvertes» sur l'assurance agricole

**DES JOURNÉES** «Portes ouvertes» sur l'assurance agricole sont organisées, du 23 au 27 novembre courant, à travers des exploitations agricoles de la wilaya de Médéa et des annexes de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), en vue d'expliquer aux agriculteurs les différentes formules de couverture financières proposées par la Caisse.

Une première rencontre de proximité a eu lieu, dimanche, dans l'exploitation agricole «Si Tahtouh», dans la commune de Benchicao (est de Médéa), en présence des responsables de la CRMA, de la Chambre agricole, de l'Office national des terres agricoles et des cadres de la direction des services agricoles et des agriculteurs issus de nombreuses communes du centre et de l'ouest de la wilaya. La rencontre, qui s'étalera sur deux jours, permettra d'informer les agriculteurs sur les avantages et facilités financières accordés par la Caisse dans les divers segments d'assurance couverts par cette dernière. Les procédures à suivre pour bénéficier de ces avan-

tages, ainsi que les conditions d'accès aux nombreuses formules en matière de couverture de sinistre, de catastrophe naturelle ou de pertes de cheptel et de récolte, seront également expliquées aux agriculteurs, a-t-on fait savoir. Les difficultés et les contraintes à l'origine du

faible taux de souscription enregistré actuellement par la CRMA seront également abordées lors de cette rencontre, a-t-on ajouté. Des sujets relatifs au développement des activités de mutualité agricole et de son élargissement à des segments non couverts par le passé, tels

que l'assurance sur le faible rendement et les intempéries seront débattus lors d'une rencontre de proximité, prévue les 25 et 26 novembre dans l'exploitation agricole «Si-Achour», commune de Beni-Slimane, a-t-on signalé de même source.

R. N.

## MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE

# Prise en charge totale des moudjahidine et ayants droit dans les centres de repos

**LE MINISTRE** des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a donné des instructions fermes aux directeurs de wilaya de son département pour assurer une prise en charge totale des moudjahidine et ayants droit dans les centres de repos à travers le pays. Zitouni a tenu à réaffirmer, lors d'une réunion consacrée au débat sur les activités sociales initiées par les directions des moudjahidine des wilayas, la nécessité de prendre en charge ceux-ci dans les centres de repos.

Cette préoccupation demeure, selon le ministre, le souci et le devoir du ministère. Par ailleurs il a également tenu à inciter les responsables concernés à œuvrer à l'amélioration des prestations offertes par ces centres et à une

équité quant à l'accès à ces derniers. M. Zitouni a saisi cette occasion pour insister sur la nécessité de recueillir et d'enregistrer les témoignages de moudjahidine pour l'écriture de l'histoire de la Révolution, conformément aux orientations du président de la République. Il préconisa la dotation des centres en équipements nécessaires pour l'enregistrement audiovisuel de ces témoignages.

En outre, il a affirmé que son département veillait à assurer une prise en charge sérieuse des préoccupations et besoins des moudjahidine et ayants droit sur le plan social et de la santé en particulier, et ajouter que cette catégorie de la population est l'une des priorités du plan d'action du secteur.

Il convient de rappeler que le ministère des Moudjahidine accorde une extrême importance à l'écriture de l'histoire, sachant que des efforts immenses ont été consentis par les différentes institutions sous tutelle, notamment le musée national du moudjahid et le Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la Révolution de Novembre.

Enfin, M. Zitouni a annoncé que le ministère envisageait de réaliser d'autres centres de repos, mais d'élargir et de moderniser, d'abord les structures de ceux déjà existants, en vue d'offrir de meilleures prestations aux moudjahidine et ayants droit.

F. O.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIPASA  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE  
NIF : 099 442 019 000 725

## AVIS D'INFRUCTUOSITE DE LA CONSULTATION N°20/2014

Conformément aux dispositions des articles 44, 114 et 122 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'administration locale de la wilaya de Tipasa rend public que la consultation n°20/2014, relative aux travaux d'aménagement et de parachèvement de quatre (04) résidences de la wilaya de Tipasa - Lot unique, lancée en date du 01/10/2014, est déclarée infructueuse pour le motif suivant : aucune offre n'a été qualifiée techniquement après l'évaluation des offres par la commission habilitée.

*Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 158 244*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE  
DE ZERALDA  
COMMUNE DE SOUIDANIA  
NIF APC : 41000200001608501054

## AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 10/2014

En application des dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° 10/2014, relatif à l'aménagement d'un bloc administratif pour abriter le service d'état civil et police générale dans les presses : *Le Jeune Indépendant, El-Michware El-Siyassi*, que la commission d'ouverture a déclaré l'infructuosité de l'opération pour le motif suivant : **dépôt d'une seule offre**.

*Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 157 912*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ILLIZI  
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
CITE POSTE - F. ILLIZI  
NIF : 0990 33019000 142

## **- AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE -**

Conformément à l'article 125 alinéa 15 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, et suite à l'avis d'appel d'offres ouvert n° 04/2014 paru dans la presse nationale écrite en date du 02/09/2014 concernant le projet pour : **réalisation d'un INSNFP 300 FP/120 LITS A ILLIZI**

**Lot 03 : bloc auditorium + bloc internat 120 lits**  
**Lot 04 : bureau d'accueil + mur de clôture et annexes**  
**Lot 05 : aménagement extérieur (VRD)**

Suite au procès-verbal de jugement des offres en date du 20/10/2014, la DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, annonce l'attribution provisoire du marché aux entreprises, selon les critères d'évaluation des offres prévus au cahier des charges, mentionnées au tableau ci-dessous :

L'intitulé du projet	Entreprise n° fiscal	Montant de l'offre en TTC	Note technique /100	Offre financière	Délai	N° lot
Réalisation d'un INSNFP 300 FP/120 lits à Illizi - <b>Lot 03</b> : bloc auditorium + bloc internat 120 lits	ENTREPRISE DES GRANDS TRAVAUX PUBLICS BATIMENT ELECTRICITE HYDRAULIQUE (MAZAR RAMDANE) 1 978 1521 00943 26	122.815.730.70	100/79.00	Moins disant	24 mois	(Lot n° 03)
Réalisation d'un INSNFP 300 FP/120 lits à Illizi - <b>Lot 04</b> : bureau d'accueil + mur de clôture et annexes	ENTREPRISE DE TRAVAUX DE BATIMENT TOUT CORPS D'ETAT ZAZA KAMEL 7 977 0543 90001 19	75.371.031.45	100/70.00	Moins disant	20 mois	(Lot n° 04)
Réalisation d'un INSNFP 300 FP/120 lits à Illizi - <b>Lot 05</b> : aménagement extérieur (VRD)		197.946.450.70	-	Manque A.P		D'INFRUCTUOSITE - Lot : n° 05

Aussi, et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, les soumissionnaires concernés pourront introduire leurs recours dans **10 jours** à compter de la première parution de cet avis dans la presse, auprès de la commission des marchés compétente. Aussi, les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

*Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 158 101*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE AIN DEFLA  
DAIRA DE HAMMAM RIGHA  
COMMUNE DE AIN TORKI

## **AVIS D'INFRUCTUOSITE D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/2014**

- Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.  
- Conformément au P.-V. d'analyse des offres techniques, séance du 09/11/2014, le président de l'APC de la commune de AIN TORKI déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint n° 04/2014 en date du 11/10/2014 pour l'opération suivante :

N°	Désignation de l'opération	Cause
01	<b>*REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RELIANT LA RN N° 04 ET LE CW N° 105 EN PASSANT PAR DOUAR MISSAADIA SUR 2500 M/L.</b>	<b>Une seule offre qualifiée pour l'analyse financière</b>

**Le P/APC**

*Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 157 812*



## PRÉSIDENTIELLE TUNISIENNE

# Essebsi candidat favori, ex-serviteur des dictatures déchués

**Les Tunisiens votaient dimanche pour élire leur président pour la première fois depuis la révolution de 2011 et achever une transition politique de près de quatre ans en instaurant des institutions pérennes élues.**

**B**éji Caïd Essebsi, 87 ans, un des proches des dictateurs Bourguiba et Ben Ali et chef du parti pro occidental Nidaa Tounès vainqueur des législatives du 26 octobre, est le favori du scrutin pour lequel des dizaines de milliers de policiers et de militaires ont été déployés de crainte d'attentats jihadistes. Près de 5,3 millions d'électeurs sont appelés aux urnes depuis 08H00 (07H00 GMT) et jusqu'à 18H00 (17H00 GMT), après la tenue des législatives dont le caractère démocratique a été salué par la communauté internationale, une exception dans la région, l'essentiel des pays du Printemps arabe ayant basculé dans la répression ou le chaos. Un deuxième tour aura lieu fin décembre si aucun des prétendants n'obtient de majorité absolue, et l'instance électorale (ISIE) doit annoncer au plus tard le 26 novembre les résultats. Le vainqueur sera appelé à présider la Tunisie pendant cinq ans, un mandat renouvelable une seule fois. La publication de sondages réalisés à la sortie des bureaux de vote a pour sa part été interdite. Le principal concurrent de M. Essebsi sera le président sortant, Moncef Marzouki, qui avait pris la tête de l'Etat fin 2011 à la suite d'un accord de coalition avec les islamistes d'Ennahda. Ces derniers, arri-



vés deuxièmes aux législatives, ont décidé de ne soutenir aucun candidat. Vingt-cinq autres personnalités sont en lice, dont des ministres du président déchu Zine El Abidine Ben Ali, une figure de proue de la gauche Hama Hammami, le riche homme d'affaires Slim Riahi ainsi qu'une magistrate, Kalthoum Kannou, seule femme candidate. Cinq prétendants ont jeté l'éponge durant la campagne mais restent inscrits sur les bulletins de vote.

### Essebsi favori

C'est la première fois que les Tunisiens pourront voter librement pour leur chef d'Etat depuis l'indépendance du pays en 1956. Habib Bourguiba se maintenait aux commandes du pays par des plebiscites avant de devenir «président à vie», et Zine El Abidine Ben Ali, qui a renversé son

prédéceseur le 7 novembre 1987, n'hésitait pas à falsifier les élections durant ses 23 ans à la tête de la Tunisie, avant sa fuite en Arabie saoudite le 14 janvier 2011. «C'est très important cette élection. Il ne faut surtout pas la rater, il s'agit d'achever la révolution», juge Moez, un chauffeur d'une trentaine d'années qui sera aussi observateur électoral pour l'un des candidats dans un bureau de la banlieue sud de Tunis. Le président sortant s'est efforcé de se poser en candidat naturel de la révolution, M. Caïd Essebsi ayant servi me dictateur Bourguiba et ayant présidé le Parlement de Ben Ali au début des années 1990. Afin d'éviter un retour à la...dictature, la nouvelle Constitution n'accorde que des prérogatives assez limitées au président mais l'élection au suffrage universel lui confère un poids politique important. Il dispose aussi d'un droit de dissolution du Parlement.

### FAIT SANS PRÉCÉDENT

## NUCLÉAIRE IRANIEEN

Téhéran envisage de prolonger les négociations

L'IRAN envisage de prolonger les négociations nucléaires pendant six à douze mois en cas d'absence d'accord avec les Six d'ici dimanche soir, a indiqué une source au sein de la délégation iranienne à Vienne citée par les médias européens. « Nous comptons toujours parvenir à un accord politique d'ici dimanche soir (...), mais si cet après-midi ou ce soir on n'y arrive pas, une extension de l'accord intérimaire de Genève pour une durée de six à douze mois sera examinée », a fait savoir la source. Les grandes puissances allégues depuis 2002 que l'Iran veut se doter de la bombe atomique sous couvert d'un programme nucléaire civil, ce que Téhéran et les experts indépendants démentent.

## AGRESSION DE L'OTAN

Erdogan confirme son statut de vassal des USA

LE VICE-PRÉSIDENT américain Joe Biden et le président turc Recep Tayyip Erdogan se sont efforcés samedi, de renforcer leur coopération dans leur guerre d'agression en Syrie et en Irak, deux pays où l'OTAN manipule le groupe terroriste Daesh. Au terme d'un déjeuner qui a duré près de quatre heures dans un palais de la rive asiatique d'Istanbul, les deux dirigeants ont refusé de trop s'attarder aux questions des journalistes, ce qui révèle le caractère confidentiel de leur « coopération ». Premier à prendre la parole, M. Erdogan s'est réjoui de l'état des relations entre les deux pays, qu'il a estimées « plus complètes et plus fortes » qu'auparavant.

## GLORIFICATION DU NAZISME

Les USA votent contre la résolution

A L'INITIATIVE de la Russie, la Troisième commission de l'Assemblée générale de l'Onu a adopté une résolution sur la lutte contre la glorification du nazisme, et seuls trois pays – les Etats-Unis, l'Ukraine et le Canada ont voté « contre », rapporte le correspondant de RIA Novosti. 115 pays ont voté « pour », 55 autres, dont les Etats de l'Union européenne, se sont abstenus lors du scrutin. Dans ce document, les membres de l'Assemblée générale de l'Onu expriment leur « profonde préoccupation par la glorification de toute forme de mouvement nazi, de néonazisme et des anciens membres de la Waffen SS, y compris par la construction de monuments commémoratifs et la tenue de manifestations publiques ».

## DIXIT

- «Selon les données de l'Office, près de 60 terroristes de Daesh en provenance de l'Allemagne ont été abattus ou se sont tués: au moins neuf d'entre eux sont devenus kamikazes. Il s'agit d'un triste succès de la propagande terroriste »
- **Hans-Georg Maassen**, chef de l'Office fédéral de protection de la constitution
- «Nous allons proposer à l'Europe d'analyser les processus menant à la christianophobie. Nous formulons une telle initiative lors de la réunion ministérielle de Bâle dans une semaine. La plupart des membres de l'UE préféreraient éviter ce problème, ayant honte d'en parler »
- **Sergueï Lavrov**, ministre russe des AE
- «La défense des soi-disant valeurs européennes et occidentales au détriment des propres intérêts nationaux comporte, en règle générale, plusieurs problèmes. Tout d'abord, quelles sont ces valeurs? Il n'y a pas de critères précis. Il s'agit de discussions générales sur la démocratie, mais ce n'est pas le droit au coup d'Etat ni au génocide »
- **Vladimir Poutine**, président de la Russie

# Le Portugal sous le choc après l'arrestation de son ex-Premier ministre

**A PEINE** une semaine après la révélation du scandale de corruption lié à l'octroi de visas «dorés» à de riches étrangers, le Portugal est secoué par une nouvelle affaire politico-financière, avec l'arrestation, vendredi soir, de l'ancien Premier ministre socialiste José Socrates. La nouvelle de l'interpellation de celui qui se présente lui-même comme un «animal féroce» a fait l'effet d'une bombe au sein du monde politique, fragilisé par une série d'enquêtes judiciaires éclaboussant les hautes sphères de l'Etat. José Socrates, 57 ans, qui a dirigé le pays de 2005 à 2011, a été arrêté vendredi soir lors de son arrivée à l'aéroport de Lisbonne, à la descente d'un avion en provenance de Paris, dans le cadre d'une enquête pour fraude fiscale, blanchiment d'argent et corruption. L'ancien chef du gouvernement, le premier du Portugal à subir un tel sort, a été présenté au juge samedi et s'appretait à passer sa deuxième nuit au poste de police. Trois autres suspects ont été arrêtés dès jeudi, à savoir l'homme d'affaires Carlos Santos Silva, l'avocat Gonçalo Trindade Ferreira et le chauffeur de Socrates, Joao Perna. Une série de perquisitions ont été menées, notamment au domicile de Socrates à Lisbonne. L'enquête porte sur des opérations bancaires et des transferts d'argent d'ori-



gine inconnue, selon le ministère public. L'affaire met dans l'embarras le maire de Lisbonne, Antonio Costa, l'un des proches de Socrates, qui a été élu samedi soir, avec 96% des voix des militants, secrétaire général du Parti socialiste, principale formation d'opposition. «Nous sommes certainement tous sous le choc de la nouvelle mais il ne faut pas confondre des sentiments personnels de solidarité et d'amitié

avec l'action politique du PS», a-t-il estimé dans un message aux militants. Selon la presse portugaise, la justice se penche notamment sur le coût d'un appartement de luxe à Paris où Socrates avait vécu en 2012 pour poursuivre des études de philosophie à Sciences Po. Le parquet général a précisé qu'il n'y avait aucun lien avec l'opération Monte Branco, un coup de file anti-corruption ayant entraîné l'arrestation en juillet de l'ancien PDG de la banque Espirito Santo (BES), Ricardo Salgado. Mis en cause par la presse dans cette affaire en juillet, José Socrates avait fustigé une campagne de «diffamation»: «Je n'ai pas de capitaux et pas de compte à l'étranger. J'ai le même compte bancaire depuis plus de 25 ans», avait-il assuré. L'enquête sur Socrates intervient peu après l'arrestation de plusieurs hauts responsables de l'Etat dans une affaire de corruption qui a fait apparaître au grand jour des pratiques occultes dans l'attribution des visas «dorés», des permis de séjour réservés aux investisseurs étrangers. Ce scandale a coûté sa place au ministre de l'Intérieur, Miguel Macedo, qui a démissionné dimanche dernier sans être visé directement par l'enquête, et au directeur de la police des frontières, Manuel Jarmela Palos, placé en détention. **AFP**

# Le droit à l'information, ses conditions et ses conséquences

Par Henri Maler\*, le 27 octobre 2014

*La question des médias et de leur avenir est une question trop sérieuse pour être abandonnée à leurs tenanciers. C'est une question trop grave pour que seuls s'en préoccupent quelques syndicats et associations. C'est une question politique qui concerne toutes celles et tous ceux qui n'entendent pas que le marché pense pour eux et agisse à leur place. C'est une autre politique pour d'autres médias qu'il faut tenter d'imposer. Si un autre monde est possible, d'autres médias le sont aussi.*

## DROIT À L'INFORMATION (ET À LA CULTURE)

**1. Le droit à l'information recouvre en vérité deux droits indissociables : le droit d'informer et le droit d'être informés**

Le «Préambule» de la «Charte de Munich» adoptée en 1971 par des représentants des fédérations de journalistes de la Communauté européenne, de Suisse et d'Autriche, ainsi que de diverses organisations internationales de journalistes, s'ouvre sur la proclamation suivante : «Le droit à l'information, à la libre expression et à la libre critique, ainsi qu'à la diversité des opinions est une liberté fondamentale de tout être humain. » Un tel principe, légitime s'agissant d'une «Charte des droits et devoirs des journalistes», devrait être précisé pour être élevé au rang de principe général.

En toute rigueur, parler de droit à l'information, c'est invoquer le droit d'être informé. Mais ce droit fonde et conditionne le droit d'informer. Le droit à l'information recouvre donc deux droits indissociables : celui d'informer (de produire des informations), et celui d'être informé (de disposer de ces informations). Et ces droits supposent que soient garantis les moyens de les exercer.

On ne saurait prétendre que le droit d'informer est pleinement exercé quand la majorité des citoyens en sont exclus et que le droit d'être informé est garanti quand il est arbitrairement mutilé.

Et ce qui est vrai de l'information l'est aussi de la culture dont l'information elle-même est une composante essentielle.

**2. Le droit à la culture recouvre en vérité deux droits : le droit de produire et le droit de disposer des œuvres culturelles.**

► Toutes ces productions, sans doute, ne se valent pas. Mais s'il appartient à la libre critique de s'efforcer de les départager, il n'appartient à aucun pouvoir économique ou politique d'exercer à leur endroit une censure préalable.

► Ce qui est vrai des œuvres culturelles proprement dites s'entend plus généralement de l'ensemble des productions qui, quels qu'en soient la nature (scientifique, artistique ou sportive, notamment), la destination (l'éducation ou le divertissement)



et le support, excèdent les limites de l'information proprement dite.

**3. Le droit d'informer est, comme la liberté d'expression et d'opinion, un droit social qui devrait être universellement partagé. Le droit d'informer ne saurait être réservé à des groupements publics et privés qui prétendent s'en réserver l'usage parce qu'ils en monopolisent les moyens. Plus précisément :**

► Le droit d'informer appartient à tous et n'est pas le monopole des médias établis et des journalistes professionnels, quel que soit le rôle irremplaçable que ceux-ci peuvent jouer.

► Le droit d'informer n'est vraiment garanti que dans la mesure où les citoyens disposent des moyens adéquats à la production de leur propre information.

Le droit d'informer, comme le droit d'être informé, n'est pas ou ne devrait pas être un privilège (et a fortiori le monopole) des journalistes (et encore moins des entreprises qui les emploient, surtout quand celles-ci ont pour principal objectif de réaliser des profits). C'est un droit des citoyens qui, quand on se tient à hauteur des grands principes, ne saurait diviser les bénéficiaires de ce droit entre des «citoyens passifs» à qui l'information est destinée et des «citoyens actifs» qui la produisent.

Il est donc indispensable de lutter prioritairement contre les formidables inégalités qui existent en matière d'information entre d'un côté les médias privés et la puissance publique et de l'autre la majorité de la population, et non de les entériner, comme le font les défenseurs d'un statu quo dont ils espèrent tirer avantage (ou qu'ils n'espèrent modifier qu'en démantelant le secteur public de l'audiovisuel et en muselant les médias associatifs, au bénéfice des seuls médias commerciaux).

Le droit d'informer et le droit d'être informé étant indissociables, ce sont ces deux droits qui fondent ensemble la liberté de la presse telle que la loi l'encadre ou devrait l'encadrer.

## LIBERTÉ DE LA PRESSE

**4. La liberté de la presse est un droit dont doivent légalement disposer tous les citoyens.**

► La liberté de la presse est un principe. Elle est un droit universel que résume en

le fondant l'article 11 de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

► Mais la liberté de la presse n'est pas seulement un principe. En effet, ainsi fondée, la liberté de la presse ne saurait, en droit, être organisée et limitée que par la loi [1]. Encore convient-il que celle-ci soit conforme au droit universel qui la fonde. En fait, cette liberté est gravement mutilée, non seulement par certaines dispositions légales, mais aussi et surtout par les conditions économiques et sociales de son exercice.

Ces entraves appellent donc les précisions suivantes :

► La liberté de la presse ne saurait être une liberté mise à la disposition exclusive de l'État, de ses gouvernants (exécutifs et parlementaires) et de son administration. Elle ne saurait être non plus arbitrairement conditionnée par les choix du pouvoir politique. Comment, sinon, cette liberté ne serait-elle pas le monopole ou le quasi-monopole d'un secteur public assujéti, voire l'instrument d'une domination autoritaire ou dictatoriale (qui existent encore dans de nombreux pays) ?

► La liberté de la presse ne saurait être non plus une liberté mise à la disposition des seules entreprises privées (et de leurs actionnaires). Comment, sinon, ne serait-elle pas une simple variante de la liberté industrielle et commerciale et un privilège des propriétaires et actionnaires de ces entreprises ? Plus précisément, la liberté de la presse ne saurait être confondue avec la liberté sans frein concédée à des investisseurs privés de s'approprier des médias et de procéder à leur concentration, notamment quand ils sont présents dans d'autres secteurs économiques.

► La liberté de la presse ne saurait être enfin réservée aux seuls journalistes pour qu'ils la mettent à la disposition de tous les citoyens, mais une liberté dont devraient disposer tous les citoyens de produire et de diffuser des informations et des opinions. Comment, sinon, ne serait-elle pas un privilège des journalistes (et de leurs employeurs) [2] ?

En tout cas, la liberté de la presse ne saurait être un but en soi, quand elle ne peut être qu'un moyen : la condition indispensable non seulement de la liberté d'opinion (qui pourrait n'être que la liberté

d'opiner à titre privé), mais surtout de la liberté d'expression et de critique publiques.

**5. Le droit d'informer et le droit d'être informé étant indissociables, ce sont ces deux droits qui fondent ensemble la liberté de la presse ; c'est à leur respect que la liberté de la presse doit être mesurée.**

► La liberté de la presse n'est donc illimitée, sous réserve de préserver les autres libertés civiles, que dans la mesure où elle est destinée à garantir le droit à l'information.

► La liberté de la presse n'est garantie que dans la mesure où le droit d'informer n'est ni soumis à la tutelle du pouvoir politique ni assujéti aux objectifs commerciaux des groupes financiers.

Ces deux droits ne sont pas seulement compromis quand le pouvoir politique exerce directement sa tutelle sur les médias, mais aussi quand la concentration et la financiarisation des médias (leur subordination à la logique du profit) permettent de conjuguer toutes les formes de domination : économique, politique et médiatique.

## PUBLICITÉ DE L'INFORMATION

**6. Le droit à l'information concerne tous les aspects de la vie économique, sociale et politique. Il ne saurait, en particulier, s'arrêter aux portes des ministères et des entreprises.**

Ce droit est un droit à la publicité qui suppose la levée des secrets et des entraves qui privent les citoyens des informations d'intérêt public (qu'elles soient de sources gouvernementales, administratives ou économiques), et par conséquent, « le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique », ainsi que le revendique, pour les seuls journalistes, la Charte de Munich. Celle-ci précise : « Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception en vertu de motifs clairement exprimés. »

Or, ces droits ne sont pas rationnellement limités, mais arbitrairement mutilés, quand le droit d'informer est monopolisé par des pouvoirs publics qui exercent un droit de censure illimité, par des pouvoirs sociaux qui s'entourent de secrets destinés à garantir leur puissance, par des pouvoirs médiatiques qui se soumettent alternativement ou conjointement aux pouvoirs politique et économique.

L'exercice du droit à la publicité suppose donc :

► Le libre accès aux documents administratifs, aujourd'hui prévu sous une forme restrictive [3] ;

► Le libre accès à tous les documents économiques et financiers d'intérêt public, et par conséquent l'abolition du secret bancaire ;

► La protection effective du secret des sources (telle qu'elle est prévue, par exemple, par la loi belge du 7 avril 2005 [4] ;

► L'extension de ce droit à la publicité aux entreprises – véritables zones de non-droit à l'information – et particulièrement aux entreprises médiatiques elles-mêmes.

*A suivre*

6<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

## Un prix pour Nouvelle génération

Lors de la clôture de la sixième édition du Festival culturel international de danse contemporaine, ce samedi 22 novembre, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, l'association Nouvelle Génération KBS de Ain Defla s'est vue remettre le Prix d'encouragement du jury pour Le temps, une performance qui met le spectateur au cœur de l'instant, afin de mieux saisir la valeur de la vie.



Créée en 2008, la compagnie Nouvelle génération KBS de Ain Defla, actuellement dirigée par le jeune Cherif Oussama, a déjà obtenu le même prix lors du 3<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine en 2011 à Alger et le 1<sup>er</sup> prix du Festival international de l'expression corporelle de Tunisie, en juin 2012. De son côté, la troupe Masa Dance de Croatie a remporté le 1<sup>er</sup> prix pour le spectacle You, coécrit par Aleksandra Mistic et Ognjen Vucinic pour marquer les trente années de vie commune et d'un parcours artistique vécu ensemble. Ces danseurs croates ont obtenu plusieurs distinctions dont le Prix de la critique au Festival des chorégraphes miniatures de Belgrade en 2013. Quant à O. Vucinic, elle a obtenu le Prix du meilleur danseur croate en 2006 et 2010, et Aleksandra, celui du plus prometteur jeune chorégraphe de Croatie en 2004. Le 2<sup>e</sup> Prix est obtenu par Stoppap Dance de Grande Bretagne pour Artificial Things (Choses artificielles) d'Anna Jones. Fondée en 1995 et soutenue en 2006 par le Conseil des arts britanniques, cette compagnie réunit des danseurs valides et à mobilité réduite, elle

est la seule troupe dans son genre dans tout le Royaume-Uni. La compagnie Georges Momboye de Côte d'Ivoire a, elle, décroché le 3<sup>e</sup> Prix pour une pièce conçue dans la symbolique du corps et l'appartenance à l'Afrique. Créée en France en 1992, Georges Momboye a participé à plusieurs manifestations internationales, elle compte actuellement une cinquantaine de danseurs et de musiciens formés dans les plus grands ballets africains et compagnies contemporaines européennes. Pour Monica Guerreiro du Portugal, présidente du jury, «l'évaluation de la compétition s'est déroulée selon les critères de la technique de danse, la conception, la présentation, la scénographie et l'ensemble chorégraphique». Au sujet des troupes algériennes, elle estime qu'elles «recèlent des individualités capables de propulser la danse contemporaine algérienne dans le futur».

Avant la remise de ces distinctions, l'association Chems pour les arts thérapeutiques – pratique de l'art comme thérapie au profit des personnes handicapées aux besoins

spécifiques –, a présenté une performance d'une dizaine de minutes, avant de céder la scène à la présentation des travaux des résidences de danse entretenues en marge de la compétition de ce festival. Cinq chorégraphes constituant le rendu des cinq ateliers dirigés par Raghunath Manet d'Inde, Daniel J. Haywood des USA, John Maïna du Kenya, Khalid Benghrib du Maroc et Ryad Berroual d'Algérie se sont succédés sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Le spectacle de la clôture sera assuré par la compagnie suisse Martin's Tapdance dans des pièces de claquettes avec grande maîtrise technique et créativité. Devant un public homogène et recueilli, trente deux prestations en compétition sont présentées durant la période du festival, dont la plupart sont qualifiées d'«utiles et de significatives» par les membres du jury. Neuf troupes algériennes, aux côtés de vingt-huit autres étrangères ont pris part à cette édition du 15 au 22 novembre avec la Palestine en invité d'honneur.

R. C.

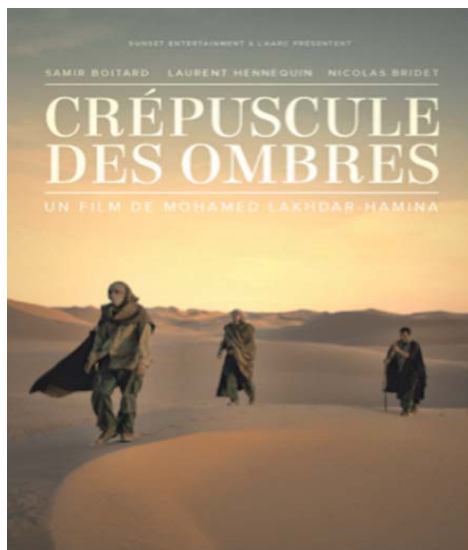
CRÉPUSCULE DES OMBRES DE LAKHDAR HAMINA

## Nominations pour les Oscars

**CRÉPUSCULE** des ombres, le nouveau film romancé du réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, projeté dimanche dernier à Alger, entre en lice pour les prochaines nominations pour les Oscars 2016, a affirmé samedi le cinéaste, invité du Forum du quotidien Liberté.

Evoquant la question de la distribution du film à l'étranger, Mohamed Lakhdar Hamina a fait savoir que le problème de distribution ne se posait pas pour les Etats-Unis du fait que le film prendra part aux Oscars, alors qu'un distributeur doit être trouvé pour la France. Pour ce qui est de la distribution du film en Algérie, le réalisateur a précisé qu'il sera dans les salles à partir de 2015.

Lakhdar Hamina qui est revenu longuement sur le réseau de projection, une hantise pour les cinéastes qui ne trouvent pas un nombre suffisant de salles de cinéma (seulement 11 en Algérie) pour présenter leurs œuvres, a ajouté que les responsables du secteur ne devraient pas se contenter de réaménager les salles mais devraient songer, plutôt, à construire de nouvelles structures répondant aux normes internationales en associant le secteur privé. Revenant sur son film Crépuscule des ombres, le cinéaste a mis en évidence la nécessité pour les jeunes de s'intéresser à l'histoire de l'Algérie et particulièrement celle de la guerre de libération appelant les élèves à regarder le film afin qu'ils puissent non seulement se faire une idée sur les peines et sacrifices endurés pour le recouvrement de la souveraineté mais aussi découvrir le colonisateur sous son vrai visage. Il a, par ailleurs, regretté le «manque de soutien» aux créateurs algériens qui font du bon travail à l'image de Merzak Allouache, appelant à l'encouragement des jeunes créateurs «locaux ou issus de l'immigration». Le cinéaste algérien ne «manque pas de talents mais de moyens», a-t-il fait remarquer. Lakhdar Hamina a, dans ce sens, salué la dernière production de Lotfi Bouchouchi et le film L'Oranais de Lyes Salem déplorant l'attaque dont il fait l'objet pour des «raisons infondées». A une question sur sa longue absence, Hamina a



répliqué qu'il ne s'agissait pas d'une absence mais plutôt d'un silence, «je ne pouvais pas prendre la caméra alors que les cinéastes et intellectuelles se faisaient assassiner au quotidien durant la décennie noire».

APS

## INDE

Seconde édition du Festival culturel arabo-indien, du jeudi 20 au jeudi 27 novembre à Alger, Boumerdes, Tipaza, Tizi-Ouzou, Ain Defla, Médéa, Tlemcen et Annaba. Un événement international pour découvrir et partager la culture des pays arabes et de l'Inde, dans diverses manifestations culturelles d'Irak, Tunisie, Bahreïn, Maroc, Soudan, Palestine, Egypte, Mauritanie, Arabie Saoudite, Inde.

## FLAMENCA

La danseuse algérienne Samara et sa Amalgama Compañía Flamenca est en tournée en Algérie avec l'Institut français. Mardi 24 à Annaba. Mercredi 25 novembre à Constantine. Spectacle Tabla de danse flamenco improvisée. Samara sera exceptionnellement accompagnée par le guitariste Reza El Persa et le chanteur Alejandro Villaescusa. Un trio épuré où le dialogue est permanent.

## IMAGINAIRE

Conférence L'imaginaire artistique et la guerre de libération. Musée des Beaux Arts d'Alger. Jeudi 27 novembre. 17h.

## IMAGE

Lightning The City avec le photographe Youcef Krache. Exposition phare de la Biennale Djart'14. Tunnel des Facultés, Alger, dès le lundi 10 novembre. L'espace public, son usage et son exploitation représentent une problématique profondément ancrée dans la société, régie par les principes du subconscient collectif, qui font que ce dernier soit peu, pas du tout ou bien mal exploité.

## PHOTO

Exposition photographique Regards sur l'Algérie indépendante/1963. Palais des Rais-Bastion 23 à Alger. Du jeudi 27 novembre au dimanche 14 décembre. L'exposition réunit des images prises par le photographe Pablo Volta lors de son séjour en Algérie, quelque temps après l'indépendance. Né à Buenos Aires, Pablo Volta est un photographe italien, il a parcouru le monde durant 40 ans et a couvert la période post-indépendance de l'Algérie en 1963.

## COULEURS

Un samedi en couleurs ou de la couleur pour tout le monde. Accessible aux enfants et aux familles. Samedi 29 novembre, de 10h à 13h. Port de la Madrague-Aïn Benian. Place à l'imagination avec les gros pinceaux et les pots de peinture.

## COMBATTANTES

L'exposition Moujahidate, nos héroïnes est visible au Musée des arts et traditions populaires de Médéa, jusqu'au 30 novembre. Œuvre de la photographe franco-algérienne Nadja Saïd Makhlof, l'exposition est un enchaînement des portraits de combattantes algériennes, espagnoles, françaises et juives pour l'indépendance de l'Algérie.

## PEINTURE

Exposition Papier et peinture à l'eau de Djahida Houadef et Safia Zoulied. Musée public national des Beaux-arts, Alger. Galerie des Bronzes jusqu'au dimanche 30 novembre.

## ORIENTALISME

Georges Gasté à Bou Saâda : Une exposition de peinture jusqu'au dimanche 30 novembre. Institut français d'Alger. Le peintre orientaliste et photographe Georges Gasté (1869-1910) a vécu en Algérie de 1894 à 1898. Après plusieurs étés à Alger (depuis 1892), il s'installe à Bou Saâda où il peint et photographie la vie de tous les jours.

## CHALLENGE MONDIAL D'ÉQUITATION

Mesrati et Benbernou qualifiés pour la phase finale

**LES CAVALIERS** algériens Mohamed Mesrati (sûreté nationale) et Abdelkrim Benbernou (Mostaganem) se sont qualifiés pour la phase finale du Challenge mondial de saut d'obstacles catégorie «A», à l'issue des qualifications qui se sont déroulées vendredi et samedi au centre équestre du Caroubier à Alger. Mesrati et Benbernou, montant respectivement Rif et Sidney, ont réalisé un parcours sans fautes et seront ainsi les représentants algériens au Challenge mondial qui se déroulera en juin 2015 à Caracas, capitale du Venezuela.

Cette compétition de sport hippique, organisée conjointement par la Fédération équestre algérienne (FEA) et le club hippique du Caroubier, sous l'égide de la Fédération équestre internationale (FEI), a vu la participation de cavaliers de différents clubs du pays âgés de 15 ans et plus, titulaires de 1er et 2ème degrés, montant chevaux «Open» 6 ans et plus.

Le concours a été supervisé par un juge représentant la Fédération équestre internationale, Dominique Ribot, assisté de Youcef Hamadache et Sebiane Fahima. Cette manifestation sportive a permis, selon ses organisateurs, aux cavaliers de se mesurer sur des parcours techniques élaborés par des experts internationaux et de prétendre à un classement mondial établi par la FEI. Ce challenge constitue aussi une occasion d'évaluer le niveau de la pratique équestre dans différents pays affiliés à la FEI.

## GP D'ABOU DHABI (GP2) : VICTOIRE DU BELGE VANDOORNE

**LE BELGE** Stoffel Vandoorne (ART Grand Prix), membre de la filière de pilotes McLaren, a remporté samedi la course longue (31 tours) du championnat GP2 courue sur le circuit de Yas Marina, à la veille du Grand Prix d'Abou Dhabi de Formule 1.

C'est la quatrième victoire de la saison en GP2 pour Vandoorne, après Bahreïn, Budapest et Monza. Elle permet au jeune Belge de reprendre la deuxième place du championnat au Brésilien Felipe Nasr (Carlin), quatrième de cette course, qui sera titulaire en F1 chez Sauber en 2015. Vandoorne a terminé avec douze secondes d'avance sur le champion 2014 de GP2, le Britannique Jolyon Palmer (DAMS), déjà assuré du titre depuis le GP de Russie. Le podium a été complété par le jeune Néo-Zélandais Mitch Evans (Russian Time).

## SUPER-DIVISION «B» DE BASKET-BALL (7E JOURNÉE)

MC Saïda - MOO Ouargla	61-55
PS El Eulma - JSB M'sila	71-50
O. Médéa - MS Cherchell	52-56
COBB Oran - OM Bel Abbès	67-52
CSC Gué de Constantine - USM Alger	48-59

Classement	Pts	J
1. USM Alger	14	7
2. COBB Oran	13	7
3. CSC Gué de Constantine	11	7
— OM Bel Abbès	11	7
— MC Saïda	11	7
— MS Cherchell	11	7
7. PS El Eulma	10	7
8. MOO Ouargla	9	7
9. JSB M'sila	8	7
10. O. Médéa	5	7

## 7<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL HANDBALL FILLES

# Les El-Biaroises et les Pétrolières imperturbables

Comme nous l'avions précisé dans notre édition de jeudi, la septième journée du championnat national de handball chez les filles a été favorable au trio de tête composé du HBC El-Biar, GS Pétroliers et FS Constantine. Ces trois formations sont sorties victorieuses face respectivement à Bachdjarah, l'ASFAK Constantine et l'ESFOR Touggourt.

**D'**abord à la salle de Baraki et en match avancé (vendredi après-midi), les El-Biaroises se sont baladées face au sept de Bachdjarah qui commence pourtant bien les rencontres avant de sombrer dans un apprentissage très dur en division supérieure surtout si l'adversaire a pour nom le HBCEB. C'est sur le score lourd de 36 à 20 que s'est soldée cette rencontre qui voit ainsi les El-Biaroises conserver toujours le leadership en alignant sept victoires en autant de rencontres.

Autre vaincu depuis le début de la saison, c'est le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, qui est allé donner une leçon de handball aux Constantinoises de l'ASFAK et le score de 40 à 14 au profit des coéquipières de Lamia Izem se passe de tout commentaire. A la lumière de ce succès, les Pétrolières suivent de très près les El-Biaroises, à deux longueurs derrière mais les pouliches du duo Tsabet-Attafène comptent un match en moins (contre la lanterne rouge Gdysel). Ainsi et en cas de victoire (ce qui est certain), le GSP rejoindra le HBC El-Biar à la première place/Le FS Constantine, troisième au classement, a du sortir le grand jeu pour venir à bout de la courageuse équipe de Touggourt qui ne baissa les bras qu'en fin de partie.

Les filles de Djoudi en s'inclinant sur le score de 25 à 22, perdent leur quatrième place au classement au profit de la formation de HAWA SAIDA, victorieuse de l'équipe de l'OJS Constantine sur le score de 18 à 13. Par ce succès, les camarades de Meriem Bouzeraïb se hissent à la quatrième place avec un total de huit points mais à quatre longueurs derrière le troisième au classement, le FS Constantine. Le derby del'Oranie entre Gdysel et Arzew est reve-



nu au dernier nommé sur le score de 25 à 20 et un succès qui permet aux filles du HBCF Arzew de grimper au sixième rang avec un total de six points au compteur. De son côté, le HBC Gdysel qui jouait les premiers rôles ces dernières années se morfond à la dernière place au classement. A Mila, la rencontre entre le HC Mila et les Universitaires d'Alger n'a pas connu de vainqueurs et c'est sur le score de 20 partout que les deux protagonistes se sont quittés. Le RIJA, suite à ce score de parité, se retrouve à la neuvième place en compagnie de l'OJS Constantine et, de leur côté, les MILéviennes possèdent un point de plus que les Universitaires d'Alger (5 points) et sont logées à un seul palier supérieur que leurs adversaires du jour.

Said Lacète

## RÉSULTATS

CHB Bachdjarah 20 HBC El Biar 36  
ASFAK Constantine 14 GS Pétroliers 40  
HBC Gdysel 20 HBCF Arzew 25  
Hawa Saïda 18 OJS Constantine 13  
HC Mila 20 RIJA 20

## Classement

1 HBC El Biar	14
2 GS Pétroliers	12 - 1m
3 FS Constantine	12
4 HAWA SAIDA	08
5 ESFOR Touggourt	07
6 HBCF Arzew	06
7 ASFAK Const	05
8 CF Mila	05
9 OJS Constantine	04
- RIJA	04
11 CHB Bachdjarah	03
12 HBC Gdysel	01 - 1m

## ARTS MARTIAUX

# Tahmi appelle les athlètes à se structurer au sein de la fédération de la discipline

**LE MINISTRE** des Sports, Mohamed Tahmi, a appelé, samedi à Hassi Messaoud (Ouargla), les athlètes des arts martiaux à se structurer au sein de la fédération algérienne de la discipline.

«Il appartient de structurer les athlètes en arts martiaux au sein de la Fédération algérienne des arts martiaux, pour fédérer et sélectionner les compétences à même de représenter l'Algérie dans les différentes manifestations», a indiqué M. Tahmi, lors d'une visite de travail de deux jours à la wilaya d'Ouargla. Le ministre, qui a assisté à une exhibition de karatékas du club «Étoiles du Sud», à la salle des sports de la base «Irarar» de Hassi-Messaoud, a estimé «nécessaire» d'intégrer les performances sportives évoluant à travers les différentes régions du pays sous l'égide de la fédération algérienne des arts martiaux, en vue de les prendre en charge, de les perfectionner et d'élire des athlètes de haut niveau à même de représenter l'Algérie sur la scène sportive internationale.

M. Tahmi a, lors de visite dans la daïra de Hassi Messaoud (80 km d'Ouargla), inspecté le projet d'aménagement et de pose de la pelouse synthétique du stade «Mohamed Laid El-Khelifa», et appelé à accélérer sa réalisation pour l'ouvrir au plus tôt à la pratique sportive.

L'opération, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 80%, a nécessité un financement de 45 millions DA puisé du programme communal de développement. Estimant «en-deçà des attentes» les résultats sportifs réalisés dans

la wilaya d'Ouargla, par rapport aux atouts dont elle dispose, M.Tahmi a mis l'accent sur l'exploitation rationnelle des installations sportives, l'amélioration de la formation et l'encouragement de la pratique sportive en milieu des jeunes, tout en insistant sur le fair-play.

Il a, en réponse à des préoccupations liées à l'ouverture de piscines communales, notamment dans la commune de Hassi-Messaoud, fait part de la programmation, dans le cadre du programme national du secteur, d'une série d'opérations dans ce cadre, en vue de satisfaire les besoins de la wilaya d'Ouargla en la matière.

Dans la commune de Nezla, daïra de Touggourt, le ministre a mis en exploitation un stade d'athlétisme, réalisé pour un coût de 213 millions DA. Cette installation sportive dotée de gradins de 1.500 places, de salles de sport, de vestiaires et autres servitudes, devra offrir une infrastructure moderne aux athlètes de cette région où sont pratiquées les différentes épreuves d'athlétisme, à l'instar des courses de vitesse, de sauts (longueur et hauteur), de lancers, selon les responsables locaux du secteur.

Dans la commune de Touggourt, M.Tahmi a inspecté le chantier du projet d'un stade de 10.000 places, actuellement à 70 pour cent de réalisation et devant être livré en 2015. Le ministre des Sports poursuivra aujourd'hui sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection et le lancement d'autres projets d'installations sportives.

APS

RÉSULTATS DE LA 11<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT MOBILIS DE LIGUE 1

## Le MOB reprend les commandes, l'USMA et l'ESS reviennent en force

En ouverture de la 11<sup>e</sup> journée jouée vendredi, le MOB, qui a surclassé son homologue de la JSK dans le derby Kabylo-Kabyle, reprend le fauteuil de leader, profitant de la défaite de l'USMH à Sétif devant l'ESS, laquelle revient en force dans la course au titre. C'est aussi le cas de l'USMA, qui a réussi à s'imposer face au MCA dans le derby traditionnel algérois.

Le derby de la Kabylie, qui a mis aux prises les Mobistes avec les Canaris du Djurdjura, a tenu toutes ses promesses. Une ambiance fraternelle des deux galeries a été constatée durant toute la partie sur les travées du stade de l'Unité Maghrébine. Les Vert et Noir de Béjaïa, disciplinés tactiquement et volontaires à souhait, ont étouffé les Jaune et Vert de la ville des Genêts, méconnaissables. Une victoire logique qui permet aux hommes de l'entraîneur Amrani de s'installer à nouveau à la première place. Ces derniers affichent sérieusement leur intention de jouer le premier rôle. En clôture de ce round, qui s'est déroulé samedi passé, l'ESS, après sa consécration continentale, confirme sa bonne santé et ses prétentions de grosse pointure en dominant l'USMH, qui s'est plié à la furia adverse, cédant ainsi son fauteuil de leader.

Grâce à deux réalisations signées Djahnit et Megatli lors du premier half, le champion d'Afrique continue son ascension et sa dynamique positive. L'autre prétendant au sacre, en l'occurrence l'USMA, a réussi sa troisième victoire d'affilée aux dépens du MCA dans le derby de l'Algérois et vient donc se positionner à la seconde place, à deux points des Crabes. Les gars de Soustara, en confiance après les deux derniers succès, a profité de la mauvaise passe de son voisin mouloudéen pour ajouter à son escarcelle trois nouvelles unités contrairement au Doyen qui s'enfoncé dans les ténébres, fermant ainsi la marche au classement. Le CSC, sous la coupe de son nouvel entraîneur Belhout, s'est brutalement réveillé de son profond sommeil en allant étonner l'ASO dans son antre sur le score sans appel de 3 à 0. Du coup, il se replace dans le peloton de tête alors que les Chéliens se voient aspirés dans la zone rouge. Avec le même score, le NAHD version Hugo Broos, a frappé fort face au RCA et quitte, pour la première

fois, la dernière place, cédant ainsi le témoin au Vert et Rouge du Mouloudia. L'USMBA de l'actuel exercice, emmené par le Français Wallemme, a les ressources mentales pour renverser des situations compliquées, à l'image de son succès arraché sur le fil du rasoir devant le MCEE qui, pourtant, avait le point du nul dans ses valises. Mais c'était compter sans Ghazali, qui porta l'estocade à une minute du temps réglementaire. Enfin, deux rencontres où les attaquants se sont montrés muets puisqu'elles se sont soldées sur le score vierge. Il s'agit de la JSS, qui s'est fait accrochée dans son fief par le MCO, lequel poursuit son parcours crescendo. De son côté, le CRB, sous la houlette du coach Alain Michel, est allé imposer le nul à l'ASMO, au stade Zabana, et continue sur la même dynamique avec un troisième match sans défaite, contrairement aux gars de M'dina Djida, qui traversent un passage à vide susceptible d'être néfaste.

Nassim A.

## RÉSULTATS

MOB - JSK 3/1 (joué vendredi)

ESS - USMH 2/0

MCA - USMA 0/1

ASO - CSC 0/3

USMBA - MCEE 2/1

NAHD - RCA 3/0

JSS - MCO 0/0

ASMO - CRB 0/0

Classement	PTS	J
1-MOB	20	11
2-USMA	18	11
3-USMH	18	11
4-CSC	18	11
5-MCO	17	11
6-USMBA	16	11
7-JSK	14	11
8-MCEE	14	11
9-ASMO	14	11
10-CRB	14	11
11-ESS	14	9
12-RCA	13	11
13-JSS	12	11



## ES SÉTIF

Le trophée du Mondialito à El-Maabouda

COMME IL a été annoncé par les dirigeants du club sétifien, le trophée du prochain championnat du monde des clubs a été exposé au palais des Expositions de Sétif durant toute la journée d'hier. C'est une belle occasion pour les nombreux incondtionnels du club de Ain Fouara de découvrir de près ce cher trophée, qui sera mis en jeu du 10 au 20 décembre 2014 au Maroc, en présence de grosses pointures du football mondial, à l'instar du Real Madrid. Ce joyau a été exposé à côté de la coupe d'Afrique des clubs champions remporté récemment avec brio par les poulains du jeune entraîneur algérien Kheireddine Madoui. Comme il est de coutume, le trophée du Mondialito, accompagné par quelques représentants de l'instance internationale, fera la tournée dans toutes les villes qui seront représentées lors de cette prochaine compétition mondiale. Il convient de souligner que juste après le championnat du monde des clubs, les Aigles des Hauts Plateaux convoitent un autre trophée, celui de la supercoupe d'Afrique, qui se jouera contre le vainqueur de la coupe de la CAF et dont le finaliste sera connu à l'issue de la double confrontation qui mettra aux prises le Sévée de Côte d'Ivoire avec le Al-Ahly du Caire, le 14 février prochain.

Dj.Gherib

### L'ALGÉRIEN CARL MEDJANI (TRABZONSPOR) DOUBLE BUTEUR FACE À GALATASARAY

LE DÉFENSEUR international algérien, Carl Medjani, double buteur, a contribué grandement dans la victoire en déplacement de son équipe Trabzonspor face à Galatasaray (3-0), samedi soir pour le compte de la 9<sup>e</sup> journée du championnat de 1<sup>ere</sup> division de football en Turquie. Medjani a marqué les deux premiers buts aux 58<sup>e</sup> et 76<sup>e</sup> minutes. Yusuf Erdogan a jouté le troisième but à la 86<sup>e</sup> minute.

APS

### RETOUR GAGNANT DE L'INTERNATIONAL ABDELMOUMEN DJABOU AVEC LE CLUB AFRICAÏN EN MATCH AMICAL

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN du Club Africain Abdelmoumen Djabou, de retour de blessure, a signé un doublé contre l'AS Ariana (2-1) samedi en match amical de préparation en prévision de la reprise du championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle de football. Aligné dans le onze de départ, le meneur de jeu algérien a réussi un bon match ponctué par deux buts. Outre Djabou, un autre Algérien du Club Africain, Hichem Belkaroui, a pris part à cette rencontre amicale. L'ancien joueur de l'ES Sétif avait déclaré forfait pour les deux derniers matchs des Verts en qualifications de la CAN-2015 contre l'Éthiopie (15 novembre) et le Mali (19 novembre) à cause d'une blessure aux adducteurs. Djabou, dont le contrat avec le Club Africain expire en 2015, va prolonger son bail d'une année supplémentaire dans les prochains jours, selon le club de la capitale. Le Club Africain est leader du championnat de Tunisie avec 25 points devant l'Étoile sportive du Sahel (22 pts), à l'issue de la 10<sup>e</sup> journée. APS

## Messi au panthéon des buteurs, en Liga comme en Europe

LIONEL MESSI n'a pas besoin d'un titre supplémentaire pour entrer dans l'histoire. Il n'empêche : il est le meilleur buteur de tous les temps en Liga. Connaissez-vous Telmo Zarra ? Il est resté cinquante-neuf ans le meilleur buteur de la Liga avec 251 buts marqué en 277 dans le championnat espagnol. Zarra est né en 1921, mort en 2006 et n'a connu qu'un club comme c'était la règle jadis : l'Athletic Bilbao. Depuis ce samedi 22 novembre, Zarra est dépassé. Lionel Messi a inscrit un triplé et il porte ce record à 253 buts marqués en 289 matches. La Camp Nou a célébré son icône après la victoire contre Séville FC (5-1) mais la star argentine a évité les journalistes après la douche. Il s'est exprimé sur sa page Facebook : « Quand j'ai marqué mon premier but en

Liga, je n'imaginai pas pouvoir battre le moindre record et encore moins celui du grand Zarra. Aujourd'hui, j'y suis parvenu grâce au soutien de très nombreuses personnes qui m'ont aidé pendant toutes ces années. Le record est pour eux tous, merci d'avoir été toujours avec moi. Il est aussi pour tous ceux qui m'ont soutenu et qui ne sont plus avec nous aujourd'hui ? Je continue à penser beaucoup à eux. » Lionel Messi est un extra-terrestre. Sa régularité est sans égal. Ce record ne change pas la donne du Ballon d'Or puisque les votes sont terminés depuis vendredi mais elle ajoute une ligne à un palmarès XXL : quatre Ballons d'Or (2009, 2010, 2011, 2012), trois Souliers d'or européen (2010, 2012, 2013), trois Ligues des champions (2006, 2009, 2011). J'arrête là cet inven-

taire. Messi a tout gagné sauf un titre, le plus prestigieux : la Coupe du monde. Maradona et Pelé, ses seuls concurrents au royaume des Dieux du foot, auront toujours une avance sur lui parce que l'un et l'autre ont gagné avec leur sélection. Messi, porté en triomphe par ses coéquipiers, a rassuré toute la Catalogne. L'Argentin a mal vécu ces dernières semaines et notamment les critiques qui ont visé ses dernières sorties. Dans le journal de son pays Olé, il envisageait cette semaine la possibilité de quitter le Barça. Information immédiatement démentie par son père. Messi est à Barcelone comme La Joconde est au Louvre. Personne n' imagine qu'il puisse jouer ailleurs et aucun club n'a les moyens de casser sa tirelire. Messi n'a pas de prix.

## DÉCOUVREZ ZEUS, LA CHOUETTE AUX MAGNIFIQUES YEUX ÉTOILÉS



**VOICI** la chouette histoire d'une chouette, pour le peu que l'on puisse dire, hors du commun. En

effet, cette chouette surnommée Zeus, surnom trop bien porté et l'on expliquera pourquoi, n'est

pas une chouette comme les autres. Zeus, du nom du dieu tout-puissant de la mythologie grecque, partage avec ce dernier, plus que le nom, l'attribut. Ce sont les éclairs de lumière de Zeus le dieu que l'on retrouve dans les yeux de Zeus la chouette.

En regardant les yeux de cette chouette, on ne peut que s'ébahir devant tant de beauté. On croirait voir le ciel nocturne et ses scintillantes étoiles. Mais en réalité, Zeus est aveugle. Faut croire que tant de beauté est aveuglant, même pour sa détentrice. On vous laissez juger par vous-mêmes.

## Elle demande à son collègue de s'occuper de sa plante, il l'emporte partout avec lui

Elle demande à son collègue de s'occuper de sa plante, il l'emporte partout avec lui. C'est l'histoire on ne peut plus banale qui s'est passée dans une entreprise d'Augusta, en Géorgie (Etats-Unis). Sauf que le jeune homme en charge de la plante de sa collègue n'a pas pris sa mission à la légère. Il s'est attaché à emporter la plante dans tous ses déplacements durant les quatre jours de garde.



## Le saviez-vous

**LE PAYS LE PLUS ÉDUQUÉ DU MONDE !**



Selon une étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le Canada est le pays le plus éduqué au monde. En effet, le Canada est le seul pays au monde où plus de la moitié de ses habitants peuvent fièrement accrocher leurs diplômes universitaires sur leurs murs. Plus précisément 51 % des canadiens sont diplômés. A la deuxième place on trouve Israël suivie par le Japon.

## SON ÉCHARPE S'EST COINCÉE DANS L'ESCALATOR, IL MEURT À LA GARE DE BRAINE-LE-COMTE



**SON ÉCHARPE** s'est coincée dans l'escalator, il meurt à la gare de Braine-le-Comte le mardi soir, un homme âgé de 45 ans a perdu la vie

dans un tragique accident à la gare de Braine-le-Comte. Il était 23h lorsque la police et les pompiers ont été avertis mais il était déjà trop tard. Les caméras de surveillance de Bruxelles ont tout vu de l'accident et ont donné l'alerte aux services de secours de Braine-le-Comte. L'homme, domicilié à Braine-le-Comte, a emprunté l'escalator. Il a malheureusement fait une chute qui lui a été fatale. En tombant, son écharpe s'est prise dans le système de l'escalator. Il est décédé par étranglement.

Les secours ont tenté de le sauver mais en vain, l'homme était déjà décédé à l'arrivée des pompiers.

## Une aquarelle d'Hitler vendue 130.000 euros aux enchères

**UNE AQUARELLE** peinte par Adolf Hitler en 1914 a été attribuée pour 130.000 euros lors d'une vente aux enchères à Nuremberg en Allemagne, samedi. L'acquéreur est une personne privée originaire du Moyen-Orient qui était présente dans la salle, a déclaré Kathrin Weidler, directrice de la maison qui organisait la vente.

Le tableau intitulé "Standesamt und Altes Rathaus Muenchen"

(L'Office d'état civil et la vieille mairie de Munich) fait partie des quelque 2.000 oeuvres peintes par Adolf Hitler entre 1905 et 1920.

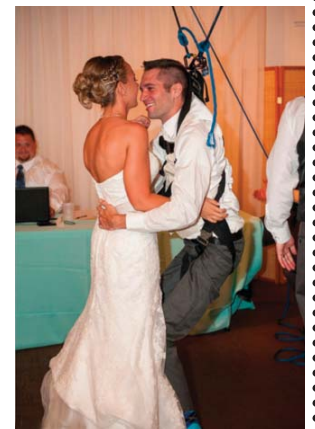
Interrogée sur le bien-fondé de mettre aux enchères des toiles d'Adolf Hitler, artiste au talent limité, Kathrin Weidler a répondu qu'il fallait poser la question aux vendeurs, deux soeurs septuagénaires d'origine allemande. Elle a précisé que les vendeurs avaient choisi de reverser environ 10% du produit de la vente des tableaux au profit d'associations caritatives s'occupant d'enfants handicapés.

Cinq autres toiles de l'ancien dirigeant nazi ont été attribuées pour des sommes comprises entre 5.000 et 80.000 euros.



## LE JOUR DE SON MARIAGE CET HOMME PARAPLÉGIQUE SE LÈVE DE SON FAUTEUIL ROULANT POUR DANSER

**PARALYSÉ DES JAMBES**, un vétéran de la guerre en Afghanistan a surpris son épouse en sortant de son fauteuil roulant pour ouvrir le bal. Suite à un accident de moto, Joey Johnson est devenu paralysé des jambes. Le jour de son mariage, le jeune homme de 27 ans a réservé une surprise incroyable à sa femme au moment de la traditionnelle danse. Alors que Michelle, sa future femme, mettait toute son énergie au service de leur mariage, les amis de Joey ont confectionné un harnais sur mesure, de sorte que le futur marié puisse effectuer sa danse debout et regarder son épouse. Dans le plus grand secret, Joey avait en effet créé un harnais qui lui permettrait de sortir de son fauteuil roulant et de se



tenir debout face à Michelle. «Il a réalisé mon rêve. Je ne me doutais pas à quel point notre journée serait spéciale. Tout le monde pleurait dans la salle», se souvient la jeune femme, qui raconte qu'elle a trouvé «incroyable de se retrouver à nouveau les yeux dans les yeux» avec son mari.

## Samsung lancera un smartphone pliable à écran OLED flexible dès 2015

Le coréen Samsung affirme avoir finalisé la production de milliers d'écrans OLED flexibles afin de lancer des smartphones pliables dès l'année prochaine.

Samsung sortira moins de modèles de smartphones en 2015, mais se réserve une innovation de taille : un appareil pliable équipé d'un écran OLED flexible. Le fabricant coréen travaille ce type d'écran, baptisé « Youm », depuis plusieurs années, et affirme pouvoir en produire 30 000 à 40 000 avant la fin de l'année prochaine.

### Pliable en deux

Samsung affirme que ce nouveau smartphone sera littérale-

ment « pliable en deux », à l'image du concept présenté dans une vidéo officielle de promotion (ci-dessous).

C'est la dernière ligne de production A1 de la filiale Samsung Display qui se chargera de produire ces écrans AMOLED flexibles.

La même qui produit actuellement l'écran du Galaxy Note Edge. Samsung Display explique que les coûts de production de ces écrans AMOLED seront inférieurs à ceux des écrans LCD dans les trois ans qui viennent.



## Windows 10 Store : les pros pourront s'y créer un espace privé

### LES ADMINISTRATEURS

pourront lister les logiciels utilisés dans leur entreprise dans le magasin d'applications de Windows 10. Les utilisateurs, pourront ensuite installer eux-mêmes celles dont ils ont besoin.

Microsoft égraine les fonctionnalités de son prochain système d'exploitation depuis sa présentation en septembre. Le groupe a récemment annoncé la synchronisation des versions local et cloud de l'annuaire Active Directory pour les entreprises qui utiliseront Windows 10. Cette fois-ci, le géant américain dévoile un peu plus ses projets concernant son futur Windows Store.

Selon le blog du groupe, le magasin d'applications désor-



mais décliné en version Web, permettra aux entreprises de télécharger un pack de plusieurs logiciels en une seule

fois. De quoi accélérer l'installation d'un groupe d'applications indispensables par exemple.

Contrairement à la logique retenue sur l'App Store d'Apple, l'administrateur pourra créer un espace privé où les employés installent eux-mêmes ce dont ils ont besoin parmi les applications développées ou acquises par leur société. Microsoft a également pensé à ceux qui utilisent leur propre système de déploiement d'applications. L'outil retenu pourra récupérer les métadonnées des logiciels du Windows Store (description du logiciel, configuration nécessaire...) pour s'y substituer en tout transparent. Mieux, les fichiers d'installation des applications du Windows Store pourront être téléchargés en local pour une installation hors-connexion à Internet.

## MICROSOFT S'ÉQUIPE DE ROBOTS DE SURVEILLANCE

MICROSOFT a déployé une flotte de nouveaux robots, lesquels seront chargés de surveiller de manière autonome son campus localisé dans la Silicon Valley.

Microsoft a décidé de moderniser l'un de ses campus en y plaçant plusieurs robots autonomes fabriqués par la société Knightscope, laquelle a signé des partenariats avec différents centres commerciaux et cabinets de sécurité et affiche pour objectif de réduire le taux de criminalité de moitié.

Ces robots sont équipés de quatre caméras pour un champ de vision à 360 degrés avec un dispositif capable de lire les plaques d'immatriculation. Les K5 embarquent par ailleurs quatre microphones et peuvent émettre des alarmes. Ils se déplacent sur roulettes grâce à un mécanisme de cartographie intégré mais



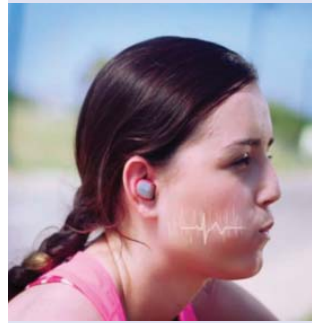
aussi via des pointeurs laser permettant de déterminer les éventuels obstacles. Notons également un capteur thermique analysant les changements de températures (par exemple en cas d'incendie) et autre capable de contrôler la qualité de l'air.

Les K5 sont connectés en WiFi et sont donc en mesure de prévenir le poste central en cas d'accident ou d'intrusion. Leurs batteries affichent une autonomie de 24 heures et est rechargée en 15-20 minutes.

Reste à connaître les performances réelles de ces machines tout droit tirées de films futuristes. Pour l'heure ces dernières ne sont pas armées. Mais pour combien de temps ?

Pour Microsoft, il s'agit d'une part de réduire ses coûts à long terme en remplaçant le personnel de surveillance - même si l'on imagine qu'une partie sera relocalisée au sein des centres de contrôle mais aussi d'adopter une image innovante au cœur de la Silicon Valley.

## UNE OREILLETTE À L'ÉCOUTE DE VOS HABITUDES ALIMENTAIRES



BITBITE est le dernier-né des gadgets qui surfent sur la vague du « Quantified self ». Loin des bracelets connectés, c'est un dispositif intra-auriculaire qui permet de suivre et d'améliorer ses habitudes alimentaires. Mais comment ? En analysant le son et la manière dont on mastique un aliment. Ce petit périphérique Bluetooth vient se placer dans une oreille lorsqu'on mange ou on boit. Grâce à des capteurs intégrés, il peut analyser les mouvements de la mâchoire pour en déduire le nombre de bouchées ou la vitesse de mastication. Fonctionnant avec une application mobile compagnon, le capteur intègre la reconnaissance vocale. L'utilisateur peut ainsi lui dire ce qu'il mange pour que l'oreillette l'enregistre et mesure les données en fonction du type d'aliment consommé. Toutes les données sont alors transmises à un smartphone via Bluetooth et consultables depuis l'application. Cette dernière permet de consulter le nombre de calories ingérées, les macronutriments, la composition du régime alimentaire ou l'hydratation. Plus loin, elle peut suggérer des conseils en vue d'améliorer la nutrition. Équipé d'un microphone et d'un haut-parleur intégré, le gadget fonctionne avec une batterie rechargeable. La recharge se fait via USB. BitBite est pour l'heure à l'état de prototype.

## MOUSR, UNE SOURIS ROBOTIQUE POUR RENDRE LES CHATS DINDUES

MOUSR est une conception robotique spécialement conçue pour votre chat. Il s'agit d'une souris connectée qui utilise son intelligence pour divertir l'animal.

Incarnant un mulot robotique, ce jouet se déplace sur trois roues mues par un moteur électrique. Sa particularité réside dans sa faculté à analyser son environnement afin de repérer le chat et interagir avec lui. Cela est rendu possible grâce à sa caméra infrarouge intégrée, lui permettant de voir à 360°.

À ceci s'ajoute une unité de mesure inertielle qui lui dicte son comportement. Il peut ainsi fuir son prédateur en se déplaçant de manière aléatoire. Au cas où le chat arrive à l'attraper, cette souris robo-

tique sera en mesure de le savoir et pourra s'arrêter ou tenter de s'échapper. Le jouet peut se connecter à un smartphone via Bluetooth de sorte que l'utilisateur peut aussi le contrôler avec son téléphone. Enfin, sa queue est personnalisable et Mousr dispose d'un haut-parleur intégré qui diffuse du bruit pour attirer le chat.



À l'état de prototype, cette souris intelligente fait l'objet d'un projet en quête de fonds. Si tout se déroule comme prévu, sa livraison est pour débuter l'année prochaine.



**MASSAGE EN INSTITUT OU MASSAGE CHEZ LE KINÉ ?**



Comment savoir si l'on peut se faire faire un massage en institut ou s'il faut aller voir un kinésithérapeute ?

**Deux catégories de massage existent :**

- \* les massages thérapeutiques ;
- \* les massages destinés au bien-être.

Dans le cas du traitement d'une pathologie, seul le kinésithérapeute est apte à réaliser un massage. « En cas de pathologie ou de blessure comme une tendinite, le patient doit s'adresser à son médecin qui le dirigera vers un kiné », explique Jean-Michel Lardry, directeur de l'Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) de Dijon. Si théoriquement ces professionnels de santé pourraient prodiguer des massages destinés uniquement à la détente, ils n'ont « ni formation spécifiquement axée dans ce sens, ni le temps de pratiquer », indique notre kinésithérapeute.

Dans les autres cas, une esthéticienne ou un institut de thalasso-thérapie ou de beauté pourront vous proposer des massages de relaxation.

**Des scientifiques pensent à "ressusciter" 4 espèces animales disparues**

*La façon dont le tigre à dents de sabre, une espèce disparue de félidés, dépeçait ses proies avec ses contraignantes canines supérieures, est probablement élucidée dans une récente étude.*



Une chose est sûre : si l'espèce était ramenée à la vie, la question serait vite résolue. Et c'est ce que tentent de faire des chercheurs du monde entier, pour cette espèce, mais aussi bien d'autres, avec les interrogations éthiques ou financières que cela pose.

**Le mammouth laineux**

Si le premier spécimen complet de mammouth laineux (*Mammuthus primigenius*) a été découvert en 1799, bien d'autres trouvailles, comme des échantillons de sang, permettent de mieux connaître cette espèce autrefois étendue de la Sibérie à l'Amérique du Nord, avant son extinction il y a environ 11.000 ans. En cause : les changements climatiques et peut-être la surchasse par les hommes ou un virus. Des chercheurs états-unis espèrent prochainement achever le séquençage du génome de l'espèce, débuté en 2006. En parallèle, ils approfondissent la méthode de conception d'un animal très ressemblant à l'espèce originelle. Des scientifiques japonais travaillent également sur la question : de l'ADN d'individus (il en subsisterait 10.000 sous la banquise sibérienne) est injecté dans des ovules d'éléphants. Les hybrides obtenus se reproduisent ensuite entre eux et finissent par engendrer de véritables mammouths. Les premiers résultats sont attendus d'ici... 50 ans.

**Le tigre de Tasmanie**

Encore appelé thylacine, le tigre de Tasmanie (*Thylacinus cynocephalus*) était un marsupial tigré de la taille d'un loup. Vivant en Tasmanie, mais aussi en Australie et en Nouvelle-Guinée, l'espèce est considérée comme éteinte depuis 1936, du fait de campagnes d'éradication et de l'in-

roduction de chiens sur son territoire. Des chercheurs souhaitent ressusciter l'animal pour plusieurs raisons : il ne s'agit pas d'un canidé, mais d'un marsupial, un groupe de mammifères comprenant les kangourous, koalas, wallabies, wombats et opossums de Virginie, qui plus est, carnivore. Comme tous les marsupiaux, la femelle incubait son petit dans une poche ventrale, mais c'était l'unique espèce chez qui le mâle possédait également une poche qui devait protéger ses organes génitaux. L'animal suscite de la fascination et certains disent l'observer encore. En 2005, un magazine australien offrait 1,25 million de dollars de récompense à quiconque pourrait prouver son existence.

**La colombe voyageuse**

La tourte voyageuse (*Ectopistes migratorius*), dite aussi pigeon migrateur, était une espèce endémique du continent nord-américain au début du XIXe siècle. Sa population alors estimée à plus de 5 milliards d'individus fut jugée nuisible par les agriculteurs et par conséquent décimée en quelques dizaines d'années seulement. Selon les chercheurs, l'espèce ne peut pas être ramenée à la vie avec la technique du clonage, car l'ADN des quelques spéci-

mens naturalisés dans des musées n'est plus fonctionnel. Il s'agit plutôt de reconstruire certains gènes de la colombe voyageuse, puis de les introduire dans le génome de cellules-souches de pigeon biset, une espèce bien vivante. Elles seraient ensuite transformées en cellules germinales, précurseurs des spermatozoïdes et des ovocytes. Injectées dans des œufs de pigeon biset, elles migreraient vers les organes sexuels des embryons en développement. Les pigeonneaux éclos ressembleraient à des pigeons bisets normaux, mais seraient porteurs de cellules germinales modifiées. En se reproduisant, ils donneraient naissance à une génération dont certains individus auraient des traits de la colombe voyageuse (couleurs, longue queue, longues ailes, etc.). Plusieurs reproductions et croisements achèveraient de produire des oiseaux ressemblant à l'espèce disparue.

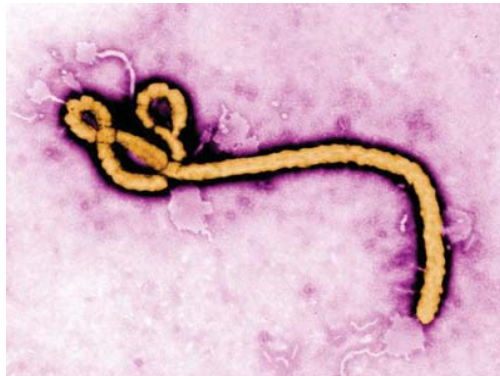
**La grenouille à incubation gastrique**

Comme son nom l'indique, ce genre de grenouille avalait ses œufs qui se développaient alors dans son estomac, la fonction digestive ne reprenant qu'après la naissance des têtards. Les deux seules espèces connues (*Rheobatrachus vitellinus* et *R. silus*) étaient endémiques du Queensland, dans l'est de l'Australie. Elles se sont éteintes au milieu des années 1980, suite à l'introduction humaine de champignons pathogènes dans leur aire de répartition naturelle, entre autres facteurs. Des chercheurs australiens progressent dans la « résurrection » des grenouilles uniques au monde : des embryons vivants ont pu être produits à partir de matériel génétique extrait de spécimens morts par une technique de transfert nucléaire de cellule somatique, mais ils n'ont jusqu'à présent pas survécu. Les expérimentations se poursuivent donc pour donner vie à un têtard, puis peut-être à un premier adulte. En parallèle, les scientifiques améliorent les techniques de préservation par le froid de cellules embryonnaires et de sperme d'espèces menacées d'amphibiens, mais aussi d'autres animaux.

**Ebola : l'Inserm propose un test pour un diagnostic rapide**

**LE VIRUS EBOLA** poursuit son extension en Afrique de l'Ouest, avec un dernier bilan de plus de 15.000 cas et 5.000 décès. Pour mieux lutter contre cette épidémie, un diagnostic le plus précoce possible est une nécessité. Un test français est dans les starting-blocks.

Présenté par l'Inserm, le test diagnostique rapide du virus Ebola, développé par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), pourrait rapidement être utilisé en Afrique de l'Ouest. En tout cas, il « va être évalué sur le plan clinique dans les semaines qui viennent, sur des échantillons pathologiques, au centre que la Croix-Rouge française vient d'ouvrir à Macenta en Guinée », a indiqué Laurent Bellanger, chef du Laboratoire d'ingénierie cellulaire et biotechnologie du CEA à l'agence de presse Destination Santé. Une bonne nouvelle, car l'attente se fait longue. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a d'ailleurs rappelé ce mercredi dans un communi-



qué l'importance de parvenir à mettre au point un test « facile, efficace et peu onéreux » très vite. C'est bien ce que propose le test du CEA baptisé eZyscreen. « D'un format identique à celui des tests de grossesse, le dispositif sera utilisable sur le terrain, sans matériel spécifique, à partir

d'une goutte de sang, de plasma ou d'urine », précise l'Inserm. « Peu cher, il est capable de donner une réponse en 10 minutes pour tout patient présentant des symptômes de cette maladie. » A l'issue de l'évaluation clinique en Guinée « que nous espérons achever d'ici la fin de l'année, la phase de production industrielle

pourra être lancée pour une diffusion du test le plus rapidement possible », poursuit Laurent Bellanger.

**Dépister le virus Ebola impose des moyens lourds**

Confirmer ou écarter des cas suspects, guider le triage des cas et les décisions cliniques, aider à la recherche des contacts et faciliter le dépistage précoce... Voici la raison d'être des tests diagnostiques en période d'épidémie d'Ebola. En effet, « les efforts pour contenir les flambées sont actuellement freinés par les tests complexes, lents et fastidieux, à l'origine d'un certain nombre de problèmes logistiques supplémentaires », souligne l'OMS. « L'exigence d'une sécurité biologique en laboratoire de haut niveau et de grandes compétences de la part du personnel pour faire fonctionner des machines sophistiquées » est une contrainte lourde.

Actuellement, le seul test utilisé est la RT-PCR (reverse-transcriptase polymérase chain reaction). « Elle nécessite (pour chaque test) un tube de sang plein, exige 2 à 6 heures pour son exécution et coûte environ 100 dollars américains (environ 80 euros) », précise l'OMS. « Ces exigences sont difficiles à remplir dans certains pays dont les moyens sont très restreints, ce qui limite sévèrement les capacités d'analyse. » Résultat : du temps perdu et des risques inutiles. « Des personnes porteuses d'autres maladies infectieuses courantes, comme le paludisme ou la dengue, et présentant des premiers symptômes similaires, pourront être détenuées de manière injustifiable dans un centre de "transit" Ebola en tant que mesure de précaution », détaille l'OMS. Et « si elles ne sont pas atteintes lorsqu'elles entrent dans ce centre, il se peut malheureusement qu'elles contractent [le virus] à l'intérieur. »



# Nos sociétés doivent absolument devenir neutres en carbone

Quelques jours des négociations sur le changement climatique à Lima (Pérou), un nouveau rapport des Nations Unies affirme que la neutralité carbone dans le monde doit être atteinte d'ici la seconde moitié du siècle et donne des pistes pour ne pas franchir le seuil considéré comme fatidique des 2 °C d'augmentation moyenne de la température sur Terre.

**A**fin de maintenir la hausse des températures en dessous des 2 °C et parer aux conséquences les plus graves du changement climatique, l'objectif de la neutralité carbone à l'échelle de la planète doit être atteint d'ici le milieu du siècle, dans seulement 35 ans, indique un nouveau rapport[1] du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Cela permettrait également de ne pas dépasser la quantité maximum de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) qui peut être émise dans l'atmosphère tout en maintenant l'augmentation de la température moyenne de la planète en deçà du maximum de 2 °C par rapport aux niveaux pré-industriels.

En cas de dépassement de cette quantité maximum de CO<sub>2</sub>, appelée « budget carbone mondial » et estimée à tout juste 1 000 gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (GT éq-CO<sub>2</sub>) entre aujourd'hui et 2100, le risque d'impacts graves, étendus et, dans certains cas, irréversibles des changements climatiques augmenterait.

S'appuyant sur les conclusions du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le rapport 2014 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions dévoile des mesures pouvant permettre de ne pas franchir le seuil des 2 °C, telles que le pic des émissions au cours des dix prochaines années, la réduction de moitié des émissions totales de gaz à effet de serre d'ici 2050 et la neutralité carbone suivie de zéro émission nette de GES au cours de la seconde moitié du XXI<sup>e</sup> siècle.

« En cas de statu quo, c'est-à-dire en l'absence de progrès significatifs en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques climatiques mondiales, les émissions de gaz à effet de serre pourraient atteindre 87 GT éq-CO<sub>2</sub> en 2050, un chiffre bien au-delà du seuil de sécurité. » a déclaré Achim Steiner, Sous-secrétaire général des Nations Unies et Directeur exécutif du PNUE.

Afin d'éviter de dépasser le budget, l'objectif de neutralité carbone devra être atteint entre 2055 et 2070, ce qui signifie que les émissions annuelles anthropogéniques nettes de CO<sub>2</sub> devront être complètement éliminées d'ici là. Zéro émission nette signifie que les émissions de CO<sub>2</sub> restantes doivent être compensées en retirant un même volume de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère (émissions « négatives »), afin que le rejet net d'émissions dues aux activités humaines soit égal à zéro.

Si l'on prend en compte les gaz à effet de serre autres que le CO<sub>2</sub> (méthane, protoxyde d'azote et hydrofluorocarbures), le total des émissions mondiales de gaz à effet de serre doit atteindre une valeur nette de zéro entre 2080 et 2100.

Andrew Steer, PDG du World Resources Institute, a déclaré : « La négociation d'un accord mondial sur le climat ne doit pas être gouvernée par les émotions et les caprices politiques. Un tel accord doit être guidé par la science et les faits. Ce rapport est une analyse technique extrêmement lucide des émissions mondiales, qui évalue les engagements des pays et leurs actions à l'aune des données scientifiques disponibles ».

« Malheureusement, pour le moment, le monde ne va pas dans la bonne direction.



Cependant, avec l'intensification de la dynamique générale en faveur d'une action climatique à l'échelle de la planète, nous avons l'occasion de combler l'écart des émissions et de rester en deçà des limites au-delà desquelles, si l'on en croit les scientifiques, nous ne pourrions plus éviter les conséquences les plus dramatiques du changement climatique ».

Depuis 1990, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté de plus de 45 %. Pour espérer rester en dessous du seuil des 2 °C, ces émissions doivent diminuer d'environ 15 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2010 et d'au moins 50 % d'ici à 2050 pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de GES.

## Comblent l'écart

Les scientifiques estiment que l'écart[2] entre les besoins et les réductions effectives pourrait atteindre 10 GT éq-CO<sub>2</sub> en 2020 et 17 GT éq-CO<sub>2</sub> en 2030. En cas de statu quo (68 GT éq-CO<sub>2</sub> d'émissions), cet écart pourrait même atteindre 26 GT éq-CO<sub>2</sub>.

Bien que cet écart ne se réduise pas, le rapport estime qu'il serait possible de le combler si les opportunités de réduction des émissions mondiales étaient pleinement exploitées. Ainsi, le potentiel de réduction des émissions à l'échéance 2030 (par rapport à un niveau inchangé d'émissions) est estimé à environ 29 GT éq-CO<sub>2</sub> (comparé au scénario du statu quo). Il est donc encore possible de combler l'écart.

## Conséquences financières d'une action tardive

Le report de l'intensification des efforts jusqu'à 2020 permettrait de réaliser des économies à court terme sur le coût des mesures d'atténuation, mais entraînerait des coûts bien plus élevés à plus long terme avec notamment :

- des taux plus élevés de réduction des émissions mondiales à moyen terme ;
- une dépendance accrue vis-à-vis des infrastructures à forte intensité de carbone ;
- une obligation à moyen terme d'utiliser toutes les technologies d'atténuation disponibles ;
- des mesures d'atténuation plus coûteuses à court et moyen terme, et une plus grande probabilité de troubles économiques ;
- l'obligation d'obtenir des émissions nettes négatives ;
- la probabilité plus élevée de dépasser le

seuil des 2 °C, avec comme corollaire une augmentation substantielle des coûts et des difficultés liés à l'adaptation.

## Efficacité énergétique dans le Programme de développement pour l'après-2015

Le rapport examine également comment les objectifs internationaux en matière de développement et les politiques correspondantes à échelle nationale peuvent avoir de nombreux impacts positifs, comme l'atténuation des changements climatiques, en ciblant notamment l'efficacité énergétique.

L'efficacité énergétique permet non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre, voire de les supprimer, mais elle contribue également à augmenter la productivité et la durabilité en favorisant les économies d'énergie et en soutenant le développement social grâce à la création d'emplois et à l'amélioration de la sécurité énergétique.

Ainsi, on estime qu'entre 2015 et 2030, les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelle de la planète pourraient réduire les émissions annuelles d'au moins 2,5 à 3,3 Gt éq-CO<sub>2</sub>.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'utilisation efficace des carburants et de l'électricité pourrait permettre d'économiser 6,8 Gt éq-CO<sub>2</sub>, tandis que l'amélioration de l'efficacité de la production d'énergie et la substitution des combustibles fossiles pourrait permettre de réaliser une économie supplémentaire de 0,3 Gt éq-CO<sub>2</sub>d'ici à 2030.

Certains pays ainsi que d'autres acteurs mettent d'ores et déjà en œuvre des politiques favorisant à la fois le développement durable et l'atténuation du changement climatique. Environ la moitié des pays ont adopté des politiques nationales visant à encourager une utilisation plus efficace de l'énergie dans les bâtiments. De même, près de la moitié des pays mettent en œuvre des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique des appareils électroménagers et de l'éclairage.

D'autres politiques et mesures nationales encouragent la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, la réduction de la demande en transport et le passage à d'autres modes de transport, la réduction des émissions liées à la production industrielle et le développement d'une agriculture durable.

Les discussions sur les futurs Objectifs de

développement durable montrent que de nombreux liens existent entre les objectifs de développement et les objectifs d'atténuation des changements climatiques. Par exemple, la mise en œuvre effective des mesures nécessaires à l'élimination de la pauvreté énergétique, à l'accès universel à des sources d'énergie propres et à la multiplication par deux de l'efficacité énergétique contribuerait de manière significative à la réalisation des objectifs mondiaux en matière climatique.

## Climat :

### LE FONDS VERT DE L'ONU LÈVE 9,3 MILLIARDS DE DOLLARS



**CE MÉCANISME FINANCIER**, officiellement créé en 2010 par les accords de Cancun, est chargé d'aider les pays en développement à lutter contre le réchauffement climatique en soutenant des projets écologiques. Le Fonds vert de l'Onu, chargé d'aider les pays en développement à lutter contre le réchauffement climatique a levé 9,3 milliards de dollars, a annoncé jeudi le ministre allemand au Développement à l'issue d'une conférence de pays donateurs à Berlin. « C'est un jour historique » et « extrêmement important », s'est réjoui Hela Cheikhrouhou, la directrice du Fonds, lors d'une conférence de presse. Le Fonds vise la levée de 10 milliards de dollars d'ici la fin de l'année.

« Le changement climatique est un problème fondamental pour la survie de l'humanité », a insisté le ministre allemand, Gerd Müller. La conférence de Berlin est le signe « que la communauté internationale est rassemblée » pour lutter contre ce problème, a-t-il ajouté.

Des représentants de trente-deux pays s'étaient donné rendez-vous mercredi et jeudi à Berlin pour formaliser leurs contributions et doter d'un budget pour les quatre prochaines années ce mécanisme financier officiellement créé en 2010 par les accords de Cancun mais longtemps privé de moyens.

L'objectif du Fonds est d'aider les pays les plus exposés au réchauffement climatique en soutenant des projets « verts » concrets, contribuant par exemple à diminuer les émissions de gaz à effet de serre ou à faire reculer la déforestation. La Conférence de Berlin était la première réunion formelle des donateurs du Fonds vert. Elle s'est tenue quelques jours avant la conférence sur le climat de l'Onu, début décembre à Lima, et un an avant celle, décisive, de Paris en 2015 où un accord mondial sur le climat doit voir le jour.

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

## Offre d'emploi

Cherche coiffeuse dans un salon de coiffure féminine (coiffure et esthétique) le Muguet A Saïd Hamdine

Tél : 021.60.24.25  
0665.81.42.11

## EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél : (0560) 51.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25  
Email : aminami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographiste, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél. : (0664) 52.12.40.

J.H., TS en électrotechnique, cherche emploi dans le domaine (W 16, 35, 09 de préférence) Contact : (0558) 71.39.66

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dérogé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finances cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

J. H., 23 ans, diplômé en hygiène sécurité environnement (HSE) + diplôme en plomberie (GNL). Cherche emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 40.50.64

J.F., 23 ans, licencié en psychologie clinique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambivalent, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

J. H., cherche emploi comme jardinier ou agent de sécurité à Alger-Centre. Tél. : (0775) 75.82.13

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacteur : (0560) 72.67.07

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Tél. : (0664) 06.77.51

JF ing d'état en Informatique avec expériences cherche emploi dans le domaine ou autre. Tél. : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

\*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

## Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

## A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

## Vend

Locaux 250 m2 acte conv. activité commerce show-room, à Batna

Tél : (0790) 90.73.83

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au (0779) 15.09.25.

Que Dieu vous récompense.  
CCP 173 123 80 clé 88

## SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

## SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° (0557) 17.70.68.

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,  
Mme Attalah Kheira.  
BP n° 604 RP Baba Ali - Algérie, Mascara

## Cherche partenaire ou exclusivité

Local : 170 m2, extensible.  
Adresse : lotissement El-Bina n° 60 Dely Brahim - Alger

Tél : (0555) 67.30.07

## VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

## Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.  
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.  
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

## À LOUER

Local de 150 m2, très bien située place centrale du 1er-mai (Alger-centre) pouvant s'approprier aux activités de : fast-foods - Boulangerie et autres prestations.

Tél : 0542 82 71 41.

## Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DIRECTION GENERALE DES FORETS

CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE CHLEF  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099502019036916

## AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Conservation des forêts de la wilaya de CHLEF informe de l'annulation de l'avis d'attribution provisoire dans le lot n°02, attribué provisoirement à l'entreprise de travaux forestiers CHAABANE MOHAMED relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert portant sur les travaux de reboisement sur 700 ha, inscrit dans le cadre du PROGRAMME DE CONSOLIDATION A LA CROISSANCE ECONOMIQUE tranche DE 2014

Paru dans les quotidiens nationaux :

- EL- MIHOUAR EL-YAOUNI en date du 01/09/2014  
- LE JEUNE INDEPENDANT en date du 01/09/2014.

Le Jeune Indépendant du 24/11/2014 ANEP N° 158 604

## Location

niveau de villa F3 75 m2  
H. commodités, stationnement sécurisé de véhicules à Dely Brahim quartier résidentiel

Tél : (0550) 54.20.23

## A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

## ECHANGE

Echange terrain 180 m2 avec permis de construire R+2 dans coopérative à Bou Ismaïl clôturé + APPT F4 116 m2 clôturé avec poste de garde à Koléa, contre habitation, (villa), à Alger.

Tél : (0550) 38.63.46

## Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

## Pour vos soirées Dj-Izak vous anime mariages – fiançailles – circoncisions...

Téléphone : (0559) 53.48.62  
Téléphone : (0558) 47.11.85  
E-mail : izak-dj@gmail.com  
www.facebook.com/dj.izakdz

www.jeune-independent.net  
Fondé le 28 mars 1990

## QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger

Tél. : (021) 67.07.48/49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19  
Fax : (021) 67.07.46

\*\*\*\*\*  
Edité par la SARL  
Groupe Presse et  
Communication au  
capital de  
9 764 000 DA  
\*\*\*\*\*

**Gérant**  
ALI MECHERI

**Directeur de la publication**  
AMINE ALOUACHE  
direction@jeune-independent.net  
\*\*\*\*\*

**Directeur de la Rédaction**  
BOUJEDRI TAHAR  
(KAMEL MANSARI)  
\*\*\*\*\*

**IMPRESSION**  
Centre : SIA  
Ouest : SIO  
Est : SIE  
SIMPRAL  
\*\*\*\*\*

**FLASHAGE**  
Centre, Est : LJ  
\*\*\*\*\*

**DIFFUSION**  
Centre : CIDP.  
Ouest : SEDOR.  
Est : Euri KDP  
\*\*\*\*\*

**PUBLICITÉ**  
Régie pub JJ  
Tél. : (021)  
66.26.13  
Fax : (021)  
66.06.10  
pub@jeune-independent.net

## CONTACTEZ AUSSI

**ANEP**  
1 rue Pasteur,  
Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43  
Fax : 021 73 95 59

## BUREAUX REGIONAUX

- Annaba  
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba  
Mob. : (0662) 18.41.81  
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou  
6, rue Capitaine Si Abdallah  
Si Abdallah  
15 000  
Tizi Ouzou  
Tél. : (026) 22.95.62  
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine  
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,  
Constantine  
Tél. Fax : (031) 66.32.64
- Béjaïa  
grand boulevard cité Seghir,  
promotion Ait Abbas n° 3 Béjaïa  
2<sup>e</sup> étage.  
Tél. : (034) 20.59.97  
Fax : (034) 20.59.97
- Tipasa  
B.P. 66-A  
42 000 Tipasa  
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés.  
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.  
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



# Trous de mémoire : symptôme d'Alzheimer ?



**Qui n'a jamais eu de trous de mémoire ?** Ces moments où on ne se rappelle plus du tout ce que l'on allait faire, dire ou encore ce qu'on a appris la veille ! Faut-il s'inquiéter ? "Non, il n'y a pas de raison de vraiment s'inquiéter. Le trou de mémoire correspond à un trouble du rappel. En clair, l'information est bien là mais on a du mal à la retrouver vite et bien", explique le Dr François Sellal, neurologue. Il suffit généralement d'un indice pour que les informations reviennent et que la situation se débloque ! **Est-ce un signe d'Alzheimer ?** Non. "Ces troubles apparaissent chez les personnes anxieuses ou surmenées", précise le Dr Sellal. Conclusion : Apprenez à gérer votre stress !

## Pourquoi a-t-on les pieds qui gonflent ?

La chaleur, les surpoids, le piétinage... Toutes ces situations entraînent un phénomène de rétention. Cette accumulation d'eau dans les tissus sous-cutanés provoque le gonflement des pieds. "Il ne



s'agit pas d'un véritable oedème. A moins d'un cas d'insuffisance cardiaque ou rénale, il s'agit d'un simple oedème unilatéral qu'on appelle lymphoedème" explique Ariel Toledano phlébologue. En cas d'insuffisance veineuse, ce problème peut être empiré.

## POURQUOI LES HOMMES ONT ILS DU MAL À NOUS COMPRENDRE

Mesdames, si vos maris n'arrivent pas à comprendre vos insinuations ou à ressentir vos émotions, ce n'est pas qu'ils ne le veulent mais c'est qu'ils ne le peuvent pas. D'ailleurs, c'est scientifiquement prouvé ! En effet, des chercheurs ont récemment tenté l'expérience en montrant des photos de femmes à des hommes et en les invitant à deviner leurs émotions et vice versa. Si les femmes ont pu aisément deviner les émotions des



personnes qu'ils voyaient sur photo, les hommes, eux, ont eu beaucoup de mal. Par contre, des scanners cérébraux ont montré que les hommes se comprennent très bien entre eux et arrivaient mieux à ressentir les émotions masculines que féminines. En conclusion mesdames,

inutile d'y aller par quatre chemins avec vos hommes car ils sont en majorité loin d'être empathiques avec la gent féminine et leurs cerveaux n'arrivent pas à détecter vos émotions. Si vous avez un message à passer, énoncez-le clairement. C'est aussi simple que cela.

## Le chocolat



Le cacao et les produits à base de cacao sont parmi les aliments les plus riches en aluminium. Dans son étude de l'alimentation totale (EAT 2) publiée en janvier 2014, l'Anses listait ainsi le chocolat parmi les contributeurs majoritaires de l'exposition alimentaire à l'aluminium chez les enfants (5% de l'exposition).

**A noter :** L'EAT 2 avait également montré que l'exposition moyenne de la population française à l'aluminium était de 0,28 mg/kg pc/semaine chez les adultes et 0,42 mg/kg pc/semaine chez les enfants (de 3 à 17 ans). La dose hebdomadaire tolérable provisoire (DHTP) étant fixée à 1 mg/kg pc/semaine (contre 7mg en 1989 selon les recommandations de l'OMS). Dans un avis publié en 2008, l'Efsa indiquait que cette DHT était "probablement dépassée dans une proportion significative de la population européenne".

## LE MIEL DORÉ, LE REMÈDE À TOUT !



**Vous avez déjà entendu du miel doré ?** Ce n'est pas un type de miel, non. Le miel doré est un mélange de miel et de curcuma. Les deux combinés ensemble offrent deux fois plus de bienfaits à notre santé, ce qui revient à dire que ce mélange est un remède naturel à ne surtout pas manquer, surtout qu'il est 100 % naturel, peu onéreux, et plus efficace que n'importe quel médicament chimique. En effet, tout le monde connaît les propriétés tant nutritives que thérapeutiques du miel et du curcuma, puisque ces deux aliments sont connus pour leurs actions anti-cancer, anti-inflammation, antioxydants, anti-bactéries, bref, anti-maladies tout simplement ! Ces deux aliments sont donc efficaces pour tout, surtout pour lutter contre le mal de gorge, le rhume, la bronchite, la toux, la sinusite, etc.

### Comment utiliser comme il se doit ce remède naturel ?

Eh bien, il faut savoir que cette thérapie se passe sur trois jours. Tout d'abord, mélangez 100 g de miel bio avec une cuillère à soupe de curcuma. Puis, dès le premier jour, avalez une demi-cuillère de ce mélange chaque heure de la journée. Le deuxième jour, une heure sur deux. Le troisième, seulement trois fois par jour. Essayez, et vous serez tellement surpris du résultat que vous adopterez bio et ferez grève à votre médecin !



## ASTUCE: COMMENT SAVOIR SI VOUS BUVEZ ASSEZ D'EAU CHAQUE JOUR ?

Pour être en bonne santé, il faut adopter un mode de vie sain, opter pour une alimentation variée et équilibrée, faire

de l'exercice physique mais aussi boire deux litres d'eau par jour. L'eau hydrate la peau mais aussi tous les organes du corps et contribue à la régénération des cellules.

**Oui, mais comment savoir si vous buvez assez d'eau chaque jour ?** Voici une astuce toute simple qui vous aidera à le savoir. Prenez deux bouteilles d'eau de 1l ou encore des gourdes et inscrivez sur chacune d'elle l'heure à laquelle vous devez boire telle quantité d'eau. Ainsi, à la fin de la journée, vous saurez si vous aurez bu assez d'eau ou pas.

## Recette Riz au lapin

### Ingrédients :

- 1 lapin
- 500g de riz
- Une poignée de raisins secs
- 1 morceau de margarine
- 1 cuillerée à café de safran
- Du poivre noir, de la cannelle et du sel
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillerée à soupe de smen ou de margarine

### Préparation :

Disposez les morceaux de lapin dans un saladier. Assaisonnez-les de poivre noir, de cannelle et de sel puis mélangez bien le tout. Rangez-les dans un moule huilé. Arrosez-les d'un mélange de 2 verres d'eau, 1 cuill. à soupe de smen, 2 cuill. d'huile, une pincée de poivre noir, de cannelle, 1 pincée de sel et 2 gousses



d'ail. Glissez le moule au four et laissez cuire. De temps à autres, retournez les morceaux de lapin jusqu'à cuisson complète. Entre-temps, lavez le riz, faites-le cuire dans de l'eau salée en lui ajoutant du safran et une cuillerée à soupe d'huile. Retirez-le du feu et servez-le dans une passoire. arrosez-le d'eau froide et laissez-le égoutter. Versez le riz dans un plat, mélangez-le à la main et versez-le dans une passoire. Faites-le cuire à la vapeur pendant 15min environ. Retirez-le et versez-le dans un plat. Beurrez-le et mélangez bien le tout avec du raisin sec (trempé dans l'eau chaud). Décorez et présentez.

## Babouches aux Sésames et Amandes

### Ingrédients:

- 500g de farine
- 500g de sésame
- 2 oeufs
- 1/2 levure chimique
- 120g de beurre
- 1 verre de fleur d'oranger
- un peu de cannelle
- 1 pincée de sel

### Méthode:

Mélanger tous les ingrédients et ajouter petit à petit de la fleur d'oranger jusqu'à ce que la pâte soit malléable et facile à travailler. Une fois prête, étaler la pâte assez fine (mettre de la farine si ça colle pour étaler). Découper des ronds à l'emporte pièce.



Pincer chaque cercle vers le centre en appuyant bien, pour ne pas qu'il s'ouvre pendant la cuisson.

Une fois toutes les babouches prêtes, les cuire dans de l'huile bien chaude. A la fin de la cuisson faire frire les amandes dans l'huile, jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Après cuisson des babouches, les passer dans du miel chaud, et garnir de 2 amandes à chaque bout.





## L'AFRIQUE DE L'OUEST DEMEURE EN ÉTAT D'ALERTE

LES RÉSULTATS de la lutte contre le virus Ebola sont inégaux en Afrique de l'Ouest qui demeure en état d'alerte, a déclaré l'ONU dans un communiqué. «Le taux de transmission continue d'augmenter en de nombreux endroits», a indiqué le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, lors d'une conférence de presse à Washington, où il se trouvait pour une réunion du Conseil exécutif du système des Nations Unies sur la manière de coordonner les efforts de lutte contre le virus Ebola. M. Ban a tout de même reconnu qu'il y avait eu quelques progrès dans la lutte contre l'épidémie et qu'il y a de l'espoir : «si nous continuons d'accélérer notre réponse, nous pouvons contenir et mettre un terme à l'épidémie d'ici le milieu de l'année prochaine». S'agissant du Mali, il a indiqué que la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr. Margaret Chan, et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Dr. Michel Sidibé, devaient partir vendredi après-midi pour le Mali pour voir comment le système des Nations Unies peut aider ce pays à éliminer la flambée épidémique. «J'ai aussi ordonné au chef de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE), Anthony Banbury, d'établir de toute urgence une mission de soutien au Mali», a-t-il ajouté. A New York, le Coordonnateur spécial du Secrétaire général sur Ebola, Dr. David Nabarro, et Anthony Banbury, via téléconférence, ont fait le point sur l'épidémie devant les membres du Conseil de sécurité. Dans une déclaration adoptée par ses 15 membres, le Conseil de sécurité s'est dit préoccupé par les infections signalées récemment au Mali. De son côté, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré avoir intensifié ses efforts pour aider les pays de l'Afrique de l'Ouest à se préparer à l'apparition de cas d'Ebola.

## L'OMS ANNONCE L'APPARITION DE CAS DE PESTE À MADAGASCAR

L'OMS a annoncé l'apparition de cas de peste à Madagascar et mis en garde contre le danger qu'elle se développe rapidement dans la capitale Antananarivo. L'OMS indique avoir été notifiée le 4 novembre par les autorités sanitaires malgaches du développement de cette maladie dont le premier cas mortel a été enregistré dans un village le 31 août. Au 16 novembre il y avait un total de 119 cas et 40 décès, précise l'OMS, dont 2 cas dans la capitale avec un décès. A Antananarivo «il y a maintenant un risque d'un rapide développement de la maladie due à la haute densité de population dans la ville et aux faiblesses du système de santé», met en garde l'OMS. Elle souligne que la situation est compliquée par la résistance des mouches à l'insecticide deltaméthrin utilisé pour les contrôler. Une force spéciale nationale, rassemblant divers acteurs de santé, a été constituée pour combattre la maladie avec l'aide de l'OMS et le soutien financier de la Banque Africaine de Développement. La bactérie de la peste qui se développe chez les rats est véhiculée par les mouches. Chez l'homme elle se développe sous forme bubonique et si la bactérie atteint les poumons elle provoque une pneumonie et devient alors transmissible de personne à personne à travers la toux. Découverte à temps, la forme bubonique se soigne avec des antibiotiques mais la forme pneumonique, une des maladies infectieuses les plus meurtrières peut être fatale en seulement 24 heures. Le taux de mortalité dépend de la mise en route rapide du traitement mais il peut être très élevé, précise l'OMS.

## SELON LE CHEF DE SERVICE ONCOLOGIE AU CPMC D'ALGER LE PR KAMEL BOUZID

# Le plan cancer sera présenté dans les jours à venir au président de la République

**Le plan national de lutte contre le cancer 2015-2019 a été finalisé et sera présenté dans les jours à venir au président de la République, a indiqué à Alger, le chef de service oncologie au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, Pr Kamel Bouzid.**

Le Pr Messaoud Zitouni chargé par le président de la République de la mise en œuvre du plan cancer présentera dans les jours à venir le plan finalisé au chef de l'Etat», a précisé le Pr Bouzid, en marge du congrès international de cancer organisé par la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM) en collaboration avec l'Association arabe de lutte contre le cancer (AMAAC). L'application du plan national cancer est prévue pour le début de l'année et les résultats seront évalués en 2019, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le Pr Bouzid a souligné que les rendez-vous en radiothérapie ont été réduits à 4 semaines au maximum après le diagnostic positif de cancer. Il a ajouté à ce titre que l'ouverture des nouveaux centres anti-cancer à savoir celui de Batna, Sétif et Annaba permettra de prendre en charge dans les délais requis tous les malades atteints de cette maladie. Au sujet de la fréquence des cancers, le chef de service oncologie au CHU Blida, le Pr Ada Bounedjar et membre de bureau de l'AMAAC, a rappelé que l'Algérie enregistre 45.000 nouveaux cas de cancer annuellement.



Le cancer le plus répandu en Algérie est celui du sein qui enregistre 10.000 nouveaux cas annuellement, suivi de celui du colon avec 4.000 nouveaux cas et de celui du poumon avec 3500 nouveaux cas, chaque année. S'agissant des causes des cancers, il a cité la pollution, le changement du mode alimentaire et le tabac, relevant tout de même, que 10 % des cancers sont d'ordre génétique. En outre, le membre du bureau de l'AMAAC a souligné que les pénuries de médicaments contre le cancer sont maîtrisées dans toutes les wilayas du pays et que 500 médecins ont été formés pour la prise

en charge du cancer dans les 40 centres anti cancer de l'ensemble du territoire national. Il a assuré que les malades ne seront plus dans l'obligation de se déplacer dans les grandes wilayas du nord pour se faire soigner. Trois thématiques principales ont été retenues pour le congrès, à savoir, le cancer colorectal, le cancer du sein et le cancer du naso-pharynx. Environ 400 participants ont pris part à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue des médecins et de l'échange d'expérience entre les médecins algériens et étrangers.

## Une grande majorité des diabétiques en Algérie dispose de lecteurs de glycémie

UNE GRANDE majorité de personnes atteintes du diabète en Algérie dispose de lecteurs de glycémie (glucomètre), a affirmé à Oran, le secrétaire général de la Société algérienne de diabétologie (SAD). «La grande majorité des diabétiques en Algérie possède des lecteurs de glycémie, pour ne pas dire la totalité», a déclaré le docteur Samir Aouiche, en marge de l'ouverture du 16ème congrès national de la SAD. Selon les statistiques en notre possession, il n'y a que 10 % des diabétiques qui ne sont pas assurés à la Caisse nationale d'assurance (CNAS), qui couvre la totalité des frais d'acquisition de cet appareil et son consommable», a-t-il encore souligné, jugeant nécessaire la possession de cet appareil, permettant aux malades de suivre l'évolution de leur diabète. La prise en charge des diabétiques en Algérie s'opère conformé-

ment aux standards internationaux, a-t-il fait savoir, par ailleurs, notant que les mêmes moyens et méthodes de dépistage et de traitement du diabète aux Etats-unis d'Amérique (USA) et en Europe sont pratiqués en Algérie, qui a fait une grande avancée dans ce domaine, a-t-il observé. Organisée en présence de quelque 700 participants dont des diabétologues, des cardiologues, des ophtalmologues et des généralistes, issus de différentes régions du pays et de l'étranger, cette manifestation de trois jours traite, entre autres thèmes, de l'auto surveillance de la glycémie, la prévention et les méthodes du dépistage de cette maladie. Le nombre de personnes atteintes du diabète en Algérie est estimé entre 8 et 10 % de la population. Les spécialistes prévoient que ce chiffre pourrait doubler d'ici 2030, en cas d'absence d'une politique efficace de prévention et de dépistage.

## Quinze interventions chirurgicales au profit d'insuffisants rénaux de la wilaya d'Adrar

UNE ÉQUIPE médicale composée de cardiologues et chirurgiens du Centre hospitalo-universitaire Mustapha Pacha (CHU, Alger) a effectué quinze interventions chirurgicales dans le domaine cardiovasculaire à des insuffisants rénaux de la wilaya d'Adrar, a indiqué le chef de service d'hémodialyse de l'établissement sanitaire précité. Cette action, la 5ème du genre, a indiqué le Dr Seddiki Noureddine, revêt une importance particulière dans le rapproche-

ment des prestations médicales des patients de cette région dans l'extrême sud du pays, leur épargnant les déplacements vers d'autres structures médicales dans le nord du pays pour ce type de soins et les coûts élevés qu'ils induisent. Initiée sur deux jours par l'association des insuffisants rénaux d'Adrar, en coordination avec la direction de wilaya de la santé, cette initiative a donné lieu également à l'organisation de 20 consultations médicales au profit de patients.

Le président de l'association, Ahmed Bekri, a appelé à l'intensification de pareilles actions, afin de prendre en charge cette catégorie de malades de la région, - notamment en matière de frais de transports aérien, car ils ne bénéficient actuellement que d'un simple billet aller-, et d'œuvrer à l'amélioration des conditions d'hospitalisation au niveau du service d'hémodialyse local qui ne peut contenir le grand nombre d'insuffisants rénaux d'Adrar.

TF1

**20.55 : Interventions**

Série TVFrance2013

Romain Lucas, ancien enfant de la Dass, est un brillant chirurgien en gynécobstétrique à Paris. Alors qu'il est en repos, et en l'absence de son interne Roxanne, il est appelé pour un cas d'accouchement difficile. Il souhaite éviter à tout prix que le docteur Monfort, de garde, ne prenne les choses en main. Peu après, une femme enceinte victime d'un accident est amenée en urgence à la maternité.

CANAL+

**20.55 : Engrenages**

Série

Emprisonné et désespéré, Stéphane Jaulin tente de mettre fin à ses jours dans sa cellule. Sous le choc, son avocat Pierre Clément essaie d'obtenir sa mise en liberté surveillée, mais le juge Roban reste inflexible. Contrainte d'interroger un indicateur qui possède des informations sur l'un des braqueurs de distributeurs, Laure ne peut pas se rendre à la clinique où elle a choisi de se faire avorter.

6

**20.50 : The Last Ship**

Série

En mission dans l'Antarctique depuis plusieurs mois, le commandant Tom Chandler et son équipage sont attaqués par des hélicoptères russes qui veulent récupérer un remède. Chandler apprend à cette occasion qu'un virus est en train de décimer la population mondiale et que le Dr Rachel Scott a embarqué avec lui pour trouver un vaccin. Furieux de ne pas avoir été mis dans la confiance, le commandant prend néanmoins les dispositions qui s'imposent.

france 2

**20.52 : Castle : Bienvenue Dans L'âge Ingrat**

Série

Castle et Beckett enquêtent sur la mort d'une étudiante survenue dans sa chambre. La scène a été filmée via le téléphone portable de l'une de ses amies avec qui elle était en ligne au moment du drame. Mais l'auteur de crime est invisible. Les premiers soupçons se portent sur l'ancien petit ami de la victime qui avait mal réagi lors de leur récente rupture. Mais de nouveaux indices mettent l'équipe sur la piste d'une étudiante aux pouvoirs étranges.

france 3

**20.45 : Monaco, le rocher était presque parfait**

Documentaire France2014  
Le psychanalyste Gérard Miller se penche sur la légende de la principauté. Plus petit Etat du monde après le Vatican, le Rocher a vu sa notoriété décoller après le mariage de la sublime actrice américaine Grace Kelly et du prince Rainier III le 19 avril 1956. Agée de 26 ans, l'héroïne de « La Main au collet » ou de « Fenêtre sur cour » d'Alfred Hitchcock

abandonne Hollywood, et ce qui s'annonçait comme une carrière éblouissante, pour un prince inconnu. A l'aide d'images d'archives, dont beaucoup d'inédites, ce document revient sur l'enfance de Grace et Rainier avant d'évoquer les parcours respectifs de leurs trois enfants Caroline, Albert et Stéphanie.

TV5MONDE

**21.00 : L'ENFANCE VOLÉE**

Film avec Katja Riemann, Stefan Kurt...

Max, un jeune orphelin, est placé chez les Bösigler, une famille de fermiers du canton de Berne. Sans scrupules, le couple le fait travailler comme une bête de somme, tandis que le fils de la famille prend plaisir à l'humilier. Dans cet enfer quotidien, Max trouve refuge dans la pratique de l'accordéon et dans l'amitié qui le lie à Berteli, elle aussi une enfant placée. Ensemble, ils rêvent de s'enfuir et de quitter la Suisse pour l'Argentine.

HORAIRES DES PRIÈRES						A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha					
05:45	12:16	14:55	17:18	18:40		05:49	12:20	15:01	19:24	19:46	06:04	12:34	15:15	17:37	18:59	05:50	12:25	15:16	17:39	18:56	06:10	12:41	15:23	17:46	19:07	06:15	12:46	15:28	17:51	19:12	06:18	12:49	15:32	17:55	19:15					

**LE JEUNE**  
**INDEPENDANT**  
 N° 5024 - LUNDI 1ER SAFAR 1436  
 www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

	MAX	MIN
Alger	28°	15°
Oran	26°	16°
Constantine	24°	12°
Ouargla	31°	13°

TAPIS D'AÏT-HICHEM  
**UN PRODUIT À VECTEUR ÉCONOMIQUE ET CULTUREL**

*C'est aujourd'hui que sera donné le coup d'envoi à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou le Festival du tapis d'Aït-Hichem, pour sa 5e édition, et dont la clôture est prévue pour le 27 de ce mois.*



Amokrane Ould-Bélaïd commissaire du festival.

Signalons d'emblée que le début de cette manifestation annuelle était prévu pour hier, dimanche, mais pour des raisons d'ordre technique et indépendantes des organisateurs, le rendez-vous a été décalé d'une journée. Par ailleurs, habituellement, cette manifestation se déroule à Aït-Hichem et durant l'été alors que cette fois-ci, et pour des raisons de communication et de marketing, elle est transférée au chef-lieu de wilaya. Selon le commissaire de ce festival, Amokrane Ould-Bélaïd, cette 5e édition du festival du tapis d'Aït-Hichem verra la participation de 27 manifestants dont 13 sont originaires d'Aït-Hichem. «Et cette année, c'est Ghardaïa qui sera la wilaya d'honneur pour cette manifestation», affirme Amokrane Ould-Bélaïd. Notons également que ce rendez-vous économique et culturel est organisé par le Commissariat du festival culturel local d'Aït-Hichem en collaboration avec les

directions de la culture, du tourisme et de l'artisanat et de la formation professionnelle de la wilaya de Tizi Ouzou, et ce sous l'égide du wali. Le tapis d'Aït-Hichem est un produit à vecteur économique et culturel. Au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, il existe 74 ateliers de tissage dont une dizaine se trouve au village d'Aït-Hichem, dans la commune d'Aït-Yahia, daïra de Aïn El Hamman. Avec l'apport financier qu'apporte l'Etat qui est de l'ordre de 12 000, DA par mois, la tisseuse gagne en moyenne 24 000, 00 DA par mois. Une tisseuse, rapide au tissage et consacrant plus de temps à son activité, elle peut gagner plus ; voire beaucoup plus que 24 000, 00 DA. Le tissage du tapis est à considérer donc comme un métier à part entière ; une vraie activité lucrative. Et parallèlement à ce côté lucratif, le tapis d'Aït-Hichem est considéré comme un produit culturel. Amokrane Ould-Bélaïd a souligné

que «le village Aït-Hichem demeure, et ne peut que demeurer le berceau de ce tapis – car c'est la logique même des choses – il n'en demeure pas moins cependant que notre objectif est de l'extérioriser vers d'autres espaces géographiques tant nationaux qu'internationaux». Selon le commissaire du Festival culturel du tapis d'Aït-Hichem, c'est dans cet esprit d'extériorisation de ce tapis que le rendez-vous a été fixé au chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou. «Nous aimerions bien, ajoute Amokrane Ould-Bélaïd, organiser un jour cette manifestation à Alger, carrefour plus grand que Tizi Ouzou, et pourquoi pas un jour à Paris ou une autre capitale du monde culturel». Le tapis d'Aït-Hichem est recherché et se vend facilement. De par son profil de produit culturel, le tapis d'Aït-Hichem trouve facilement acheteur. La question se posant à l'heure actuelle est de savoir comment toucher la clientèle

et comment satisfaire sa demande tant en quantité qu'en qualité ? Les pouvoirs publics ont déjà étudié ce paramètre. C'est pourquoi le tissage du tapis d'Aït-Hichem est consacré comme une discipline à part entière dans les écoles de formation professionnelle, à Tizi Ouzou particulièrement. Il se trouve hélas, sans doute pour des raisons sociologiques, le métier de tissage du tapis d'Aït-Hichem est pratiqué uniquement par la gent féminine. C'est bigrement paradoxal lorsque d'un : il est admis de nos jours que tous les métiers sont mixtes et de deux : ce métier peut aisément faire vivre sa personne. Les femmes ont eu le courage de la pratique des métiers, disaient-elles, strictement masculins. Aux hommes maintenant de casser le tabou concernant les métiers, dit-on encore – et sûrement à tort – féminins.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

LA POLICE A DEJOUÉ PLUSIEURS PLANS DES TRAFIQUANTS DES PSYCHOTROPES  
**Plus de 500 000 comprimés «Madame courage» saisis en dix mois**

LES ÉLÉMENTS de la Brigade criminelle de la DGSN ont réussi d'intercepter plus de 503 587 comprimés de psychotropes et d'arrêter 1796 trafiquants en l'espace des dix premiers mois de l'année en cours, c'est ce qu'a dévoilé, hier, la Direction des Relations Publiques auprès de la Sûreté Nationale. D'après la DGSN, les policiers ont réussi, grâce aux nombreuses opérations menées durant dix mois, déjoué plusieurs plans diaboliques des réseaux de trafic des psychotropes qui avaient l'intention de les introduire dans les villes du pays. Les réseaux de trafic qui arrivent à s'approvisionner en grosses quantités des psychotropes depuis les frontières avec le Mali, font couler leurs marchandises dans les quartiers, parfois

les plus huppés, afin de réaliser des chiffres d'affaires en milliards. Devant la montée très inquiétante de ce fléau, la DGSN a mis en place une stratégie nationale visant à lutter plus efficacement contre les trafiquants des psychotropes (appelés également Madame courage dans les milieux des stupés). Cette stratégie qui date depuis quelques années seulement a permis de déjouer plusieurs tentatives d'introduction de grandes quantités des psychotropes à partir des frontières. Le nord du Mali consiste la base de vie des psychotropes, là où des cargaisons entrent en territoire national avec à bord chargé de plusieurs milliers de boîtes des psychotropes. Pour les réseaux de trafic, leurs activités rapportent beaucoup d'argent de quoi s'enrichir

en quelques mois seulement. La plupart des trafiquants arrêtés en dix mois (du 1er janvier au 30 octobre passé) sont âgés entre 30 et 45 ans. Pour la DGSN, la lutte ne fait que commencer contre les trafiquants des stupés, du moment que le fléau est en nette progression. Un développement qui s'est fait avec l'insécurité et l'instabilité qui règne au niveau des frontières avec les voisins, là où des groupes armés sont en activités. La DGSN a met en place un numéro vert le «15 48» spécialement conçu pour les citoyens qui veulent fournir des renseignements sur des suspects afin de démasquer les trafiquants des stupéfiants.

F. Sofiane

**CONSOMMATION DE DROGUES DURANT LE PREMIER SEMESTRE**

156 personnes arrêtées et 5kg de cannabis saisis à Constantine

BIEN QUE la lutte contre le fléau reste de mise dans la wilaya, les affaires liées aux stupéfiants ont sensiblement augmenté durant le premier semestre de l'année en cours. Près de 130 affaires dans lesquelles sont impliquées 156 personnes ont été traitées par les services de lutte contre la drogue. Au cours de leurs différentes interventions, les agents de la sûreté de wilaya ont réussi à mettre la main sur plus de 5 kg de drogue et 2 520 comprimés de psychotropes. Le chargé de communication de la sûreté de wilaya a, toutefois, précisé que toutes les personnes arrêtées l'ont été en tant que consommateurs «écartant de ce fait la présence parmi eux de dealers ou de grands trafiquants. D'autant avait-il tenu à expliquer qu'hormis les psychotropes, la marchandise saisie était constituée de drogue dite «douce», essentiellement du cannabis. Pour le représentant de la sûreté de Constantine, l'accès est d'autant plus facile aux psychotropes dans la mesure où le consommateur peut prétendre une maladie psychique. De son côté, la Fédération nationale de lutte contre les drogues, multiplie depuis quelques temps son action de prévention contre la consommation des stupéfiants en faveur de la population constantinoise notamment les jeunes en milieu scolaire et ceux de la formation professionnelle. Le secrétaire général de la fédération a précisé que cette action va se poursuivre durant toute l'année et devra toucher tous les quartiers de la ville. Zakaria Boussouf avance le chiffre de 50 000 consommateurs au niveau national, contestant les chiffres officiels.

A. B.

**MOSTAGANEM Secousse tellurique de 2,6 degrés sur l'échelle de Richter**

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 2,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 15H26 dans la wilaya de Mostaganem, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à trois kilomètres au nord de Mostaganem (en mer), précise la même source.